LA SEMAINE AFRICAINE



N° 3963 du Mardi 17 Mars 2020 - 67° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CORONAVIRUS



Jacqueline
Lydia
Mikolo appelle
à ne pas céder
à la panique

(P.3)

AFFAIRE DE DÉTOURNEMENT PRÉSUMÉ DE FONDS À LA MAIRIE DE BRAZZAVILLE

A petits pas vers le procès

(P.3)

Editorial

Il est là !



NIGERIA

Des morts et un quartier ravagé par explosion

(P.7)

EGLISE DU GABON

Libreville a un nouveau pasteur

Le Pape a nommé archevêque métropolitain de Libreville Mgr Jean-Patrick Ibaba.

Il remplace Mgr Basile Mve Engone, admis à la retraite.



ASSOCIATION

La CAPPED lance son nouveau produit: Le crédit agricole

(P.6)

IANNONCES

OFFRE D'EMPLOI N° 3

POSTE PROPOSÉ: AUDITEUR INTERNE

Dans le cadre du développement de ses activités professionnelles, une entreprise de la place souhaite recevoir des dossiers en vue d'une sélection de candidatures pour le recrutement d'un Auditeur interne.

DESCRIPTIF DU POSTE ET MISSIONS

Le poste à pourvoir est rattaché à la Direction du Système d'Information et du Contrôle de Gestion. Les principales missions consistent à:

- veiller à la qualité de l'information et à l'efficacité des opérations pour atteindre ses objectifs de l'entreprise;
- procéder au contrôle interne des activités et process de l'entreprise;
- porter un jugement sur la gestion d'entreprise par rapport aux normes établies;
- servir d'assistance et de conseil en gestion auprès des organes de la Direction Générale.

PROFIL RECHERCHE

- BAC + 4/5 en:
- audit Interne,
- gestion financière, comptable, commerciale;
- maîtrise des sciences de gestion;
- connaissances des normes IRFS, du SYSCOHADA révisé;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans le domaine de l'audit;
- être âgé de 35 ans au maximum;
- être de nationalité congolaise.

APTITUDES PROFESSIONNELLES:

- autonomie et rigueur à traiter les incidents et gérer les priorités;
- esprit d'initiatives, de critique, d'analyse et de synthèse;
- aptitudes rédactionnelles, connaissance de l'outil informatique, maniement des chiffres, maîtrise des tableurs (Excel, Access, etc.);
- sens de discrétion, de confidentialité, de l'organisation et de la responsabilité;
- relations internes avec les services et externes avec les auditeurs et les commissaires aux comptes.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Lettre de motivation;
- CV détaillé et actualisé en précisant le poste choisi;
- Copies non légalisées des diplômes et des attestations de travail et de formation (si possible);

Date limite de dépôt des dossiers: 27 mars 2020 Adresse e-mail: recrutementcrack2019@gmail.com Téléphone: + 242 06 806 84 84 / 04 464 61 61

OFFRE D'EMPLOI N° 4

POSTE PROPOSÉ: CONTROLEUR DE GESTION

Dans le cadre du développement de ses activités professionnelles, une entreprise de la place souhaite recevoir des dossiers en vue d'une sélection de candidatures pour le recrutement d'un Contrôleur de Gestion.

DESCRIPTIF DU POSTE ET MISSIONS:

Le poste à pourvoir est rattaché à la Direction du Système d'Information et du Contrôle de Gestion. Les principales missions consistent à:

- accompagner la Direction Générale dans le déploiement de ses plans stratégiques et opérationnels afin d'atteindre ses objectifs;
- user des outils du contrôle de gestion dans le pilotage de la performance au sein de l'entreprise;
- servir de conseil et d'aide à la décision auprès des différents responsables de l'entreprise.

PROFIL RECHERCHE:

- BAC + 4/5 en:
- contrôle de Gestion.
- gestion financière, comptable, commerciale;
- maîtrise des sciences de gestion;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans le domaine du contrôle de gestion;
- être âgé de 35 ans au maximum;
- être de nationalité congolaise.

APTITUDES PROFESSIONNELLES:

- Capacités rédactionnelles:
- connaissance de l'outil informatique et maniement des chiffres;
- maîtrise des tableurs (Excel, Access, etc.);
- esprit de critique, d'analyse, de synthèse et de rigueur;
- sens de discrétion, de confidentialité, de l'organisation et de la responsabilité;
- communication régulière avec tous les services et les directions.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Lettre de motivation;
- CV détaillé et actualisé en précisant le poste choisi;
- Copies non légalisées des diplômes et des attestations de travail et de formation (si possible).

Date limite de dépôt des dossiers: 27 mars 2020 Adresse e-mail: recrutementcrack2019@gmail.com Téléphone: + 242 06 806 84 84 / 04 464 61 61

CABINET D'AVOCATS F. MBONGO

Derrière Congo Télécom, av. Sergent Malamine Centre-ville B.P.: 14.227 Fax.: (242) 22.218.11.51 BRAZZAVILLE République du Congo

NIU: P2005110003497192 - Email: mbongofr2002@yahoo.fr Régime d'imposition: REEL SIMPLIFIE - Résidence fiscale: Brazza-centre

Françoise MBONGO Tél.: 05-556 02 18 Paulin NTSOUARI Tél.: 05-538 61 40 Avocats à la Cour Grace Chanelle KOGUIA NGANKITA Tél.: 06-652-31-75 Avocat stagiaire

Brazzaville, le 13 mars 2020

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT DERNIER ENCHERISSEUR:

Il sera procédé le 04 Avril à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°16460, cadastrée section G, Bloc/, parcelle C3-69-OCH, superficie 361,81m², quartier la Glacière Arrondissement 2 Bacongo Brazzaville, appartenant à Monsieur NIANGUI MANKELE Eugène;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE:

La propriété dont s'agit est clôturée par un mur maçonné, elle s'ouvre sur la rue par un portail à deux battants, l'un des battants comporte un portillon ; la clôture peinte en jaune est surmontée par des fils de fer barbelés, à l'intérieur de la concession, s'élève un grand bâtiment plein pied, la toiture faite de deux versants est recouverte de tôles bac alu, l'un des volumes dudit bâtiment est en R+1, le garage donne directement sur ce volume, la porte principale de la villa s'ouvre sur la véranda de la façade principale, les ouvertures (portes et fenêtres) sont en bois vitrifiées protégées par des grilles métalliques ; le pavement du sol est fait de faïence, le revêtement des murs est fait en partie de faïence et en partie de peinture jaune ocre, la circulation dans la propriété est faite de pavés;

IMMEUBLE SAISI PAR:

Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de XAF 10.476.730.000 FCFA dont le siège social est sis avenue Amical CABRAL, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro 07- B- 459, poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint, Monsieur IBRAHIM Mounir, né le 13 Février 1973 de nationalité Marocaine, marié, père de famille domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué, B.P: 1312;

Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P: 14227 Tél.: 22 281-11/05.556.02.18;

AU PREJUDICE DE:

Monsieur NIANGUI MANKELE Eugene Bienvenu, de nationalité congolaise, né le 16 juin 1969 à Brazzaville, Profession dentiste, domicilié C 3-69 OCH quartier la Glacière Arrondissement 2 Bacongo, Brazzaville;

EN EXECUTION DE:

1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé «convention de prêt assortie d'un cautionnement hypothécaire» conclu à Brazzaville le 14 mai 2012;

- 2. Le protocole d'accord valant avenant à la convention de prêt hypothécaire du 14 mai 2012 entre la banque Crédit du Congo S.A et le Cabinet dentaire AMI représenté par Monsieur NIANGUI MANKELE Eugène;
- 3. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 30 Septembre 2019 fait par Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centreville Brazzaville, B.P/ 14642, lequel commandement a été enregistré et publié le 23 Novembre 2019 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro 151, extrait n°3645.

MISE A PRIX: Cinquante et Un Millions Neuf Cent Vingt Six Mille Huit Cent Onze (51.926.811) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION: Etude de Maître Bedel KAMBA, notaire en la résidence de Brazzaville, sise Allée des Accasias, à côté du marché Plateau, Centre ville, Brazzaville; B.P.: 13456 téléphone: 06.973.69.74, 05.544.63.38.

ENCHERE:

Pour toute information, contacter et s'adresser à : Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) centre ville de Brazzaville, B.P: 14227 Tél: 22 281-11/05.556.02.18

Etude de Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13 rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, Centre ville Brazzaville, B.P: 14642.

Par Maître Françoise MBONGO

Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

CORONAVIRUS

Jacqueline Lydia Mikolo appelle à ne pas céder à la panique

La première personne testée positive au COVID-19 au Congo est un conseiller du Premier ministre. Il est âgé de 50 ans et est rrivée au Congo le 1er mars 2020 en provenance de Paris, en France, par le vol d'Ethiopian Airlines ET861, après un séjour à Amsterdam, au Pays Bas où il a pris part au sa-Ion de l'agriculture. Le patient est actuellement pris en charge par les services de santé. Son état est stable, selon la ministre de la santé Jacqueline Lydia Mikolo qui est passée à la télévision nationale pour apaiser la population qu'elle a appelée à ne pas céder à la panique.

e patient a constaté l'apparition des symptômes caractéristiques deux semaines après son retour au pays. Les tests biologiques réalisés au Laboratoire national de santé publique ont été positifs le 14 mars dernier. Son épouse, de nationalité française, ainsi que leur fille âgée de 6 ans, ont été isolées et sont sous «surveillance perma-

Le Gouvernement a demandé à toutes les personnes arrivées par ce vol d'Ethiopian Airlines à prendre contact avec les services de santé. De même, il a demandé à toutes celles qui sont entrées sur le territoire national depuis le 1er mars dernier, en provenance des pays à haut risque, et présentant un des symptômes suivants: écoulement nasal, courbatures, toux, mal de gorge, fièvre, difficultés respiratoires, d'appeler les services compétents.

Dans l'entre temps, le patient est bien allé travailler pendant deux semaines, avant d'être testé positif au COVID-19. Il était en contact permanent avec ses collègues de service, les membres de sa famille, les amis, ses collaborateurs; sa fille s'est rendue certainement à l'école, etc. Le cercle de risque de la contamination est vraiment large. Il y a donc de quoi pousser les investigations plus loin.

Pourquoi le patient n'était-il pas en confinement, après son arrivée au Congo, sachant qu'il revenait des pays à haut risque et tout conseiller de la primature qu'il soit? A-t-il subi des contrôles à l'aéroport MayaMaya où il est passé par le sa-

lon diplomatique sans subir les tests d'usage?

Jacqueline Lydia Mikolo a assuré que le patient avait subi les suérifications, price de tempéra vérifications: prise de température, désinfection des mains. «Cette personne est restée en contact avec les services de santé et au moment où elle a constaté l'apparition des symptômes caractéristiques, elle a alerté les services de santé», a expliqué la ministre.

Ce qui laisse croire que le patient n'était pas en confinement et libre de tous ses mouvements. Une défaillance du système de riposte ou légèreté du personnel médical commis à la tâche?

En tout cas, le premier cas confirmé de COVID-19 sur le territoire national pose plus de questions qu'il n'apporte des réponses rassurantes. «C'est un cas d'importation», a répété la ministre de la santé. Importé ou pas, le virus est déjà au Congo, malgré les différentes mesures prises par le Gouvernement. Tous les cas constatés en Europa où en Amérique en Europe où en Amérique sont importés. Il n'y a pas lieu de faire une différence entre un cas local (qui n'existe pas) et importé. Le virus est là. Le patient est Congolais, il a la double nationalité, simplement. Faut-il y voir une faille dans le système de riposte mis en place? A cette préoccupation, Jacqueline Lydia Mikolo a répondu par la négative. «Le Congo n'est pas le premier pays africain ou de l'Afrique centrale a déclaré un cas de COVID-19. Il n'y a pas de faiblesses dans le système de



Jacqueline Lydia Mikolo

santé. Il n'y a pas à avoir de crainte ni de honte à importer un cas. L'essentiel pour nous, c'est que ce cas a été maîtrisé», a-t-elle rassuré.

Quant aux personnes ayant pris attache avec le patient, la ministre a dit que ses services reçoivent beaucoup d'appels. «Nous sommes en train de retracer tout le cercle familial, tout le cercle professionnel et les passagers qui se sont déjà manifestés. Pour la plupart, certains sont à l'étranger ou ont certainement déjà quitté le ter-ritoire national. Les passagers qui nous intéressent le plus, ce sont ceux qui étaient assis dans la même cabine que la personne et dans les sièges les plus proches. Nous sommes déjà en contact avec eux», a-telle affirmé.

Après la confirmation d'un premier cas de COVID-19, le Congo est passé de la première phase à la deuxième, celle de la pandémie. A ce stade, «il n'y a pas besoin de prendre des mesures aussi drastiques. Nous ne sommes pas à comparer avec les pays

qui ont déjà développé une contamination locale de la maladie», a-t-elle déclaré.

Et d'ajouter: «Il s'agit d'une seule importation qui est maîtrisée et prise en charge. Les mesures de précaution et de pré-vention sont certes à renforcer, mais il n'y a pas lieu de céder à la panique ou de fermer les écoles, sauf les établissements scolaires dans lesquels il y aurait eu le passage des per-sonnes qui ont été confirmées ou suspectées. De manière préventive, il n'y a pas lieu de s'inquiéter», a rassuré Jacqueline Lydia Mikolo.

La ministre pense qu'il faudra toutefois renforcer la prise en charge. «Cela nécessite des moyens financiers», a-t-elle indiqué, tout en soulignant que l'entourage du patient a subi les tests qui se sont révélés négatifs. «Il n' y a aucun membre du Gouvernement testé positif au COVID-19 et le Premier ministre est sain et sauf. Son test est négatif», a-t-elle conclu.

KAUD

AFFAIRE DE DÉTOURNEMENT PRÉSUMÉ DE FONDS À LA MAIRIE DE BRAZZAVILLE

A petits pas vers le procès

La Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a, selon des sources, remis le dossier à la Justice. C'est à elle qu'il revient désormais de statuer sur le sort du maire de Brazzaville suspendu, Christian Roger Okemba, et de ses supposés complices. On est encore loin du procès, mais on s'y achemine à petits pas.

A Brazzaville, pas un jour ne s'est passé depuis la suspension le 28 février dernier du maire de la ville par le ministre de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou, sans que la saga judiciaire déclenchée contre Christian Roger Okemba ne connaisse un nouvel épisode. L'affaire fait grand bruit. La charge de l'enquête préliminaire de police judiciaire a été confiée aux limiers de la direction générale de la surveillance du territoire (DGST). Ils l'ont bouclée au bout de quelques jours d'audition. Tous les suspects ont été fixés sur leur sort le vendredi 13 mars dernier. Ils ont été déférés devant le procureur de la République qui les a, à son tour, incarcérés à la maison d'arrêt

Ils sont, au total, sept à être écroués. Les premiers ont été le maire de Brazzaville Christian Roger Okemba, son épouse et son neveu. Trois fonctionnaires des Finances les ont suivis à la célèbre prison de la capitale, affirme ces sources. Enfin, le directeur général du budget, Nicolas Okandzi, a été le dernier à y être envoyé. Tous sont présumés mêlés aux malversations financières qui auraient émaillé la gestion de la mairie de Brazzaville, principalement de la subvention de 1.250.0000 de francs CFA accordée par l'Etat pour les travaux d'assainissement des voiries urbaines. Ils pourraient donc répondre de graves accusations devant la Justice.



Est-ce l'hallali pour les auteurs de crimes financiers?

Les autorités semblent décidées à faire le ménage au sein des administrations publiques et parapubliques. Il était temps. Les observateurs estiment, quant à eux, que ce qui se passe actuellement ne serait que la partie visible de l'iceberg. Les chasseurs d'auteurs de malversations financières devraient ratisser large, afin de combattre partout la délinguance financière qui fait

perdre des milliards de francs CFA aux finances publiques et plombe les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). Dans ce pays, une cour révolutionnaire d'antan a, dit-on, condamné un vieil agent accusé d'avoir subtilisé un cahier dans l'établissement scolaire où il était employé. Combien seront-ils, demain, sous les verrous? Les férus de statistiques s'impatientent. De ce point de vue, la Justice devient une sorte de curiosité au Congo.

Jean ZENGABIO

Editorial

Il est là!

e titre de cet éditorial était écrit d'avance. dès lors que nous soulignions la semaine passée que le coronavirus approchait. Et qu'il était peut-être même au Congo au moment où nous l'écrivions. Ca y est : le virus a débarqué, il est parmi nous. Le Gouvernement l'a officiellement admis, et la ministre de la Santé tente depuis le 15 mars de nous rassurer.

Il ne s'agit pas de paniquer, encore une fois. La personne infectée est, nous dit-on, prise en charge par les services sanitaires du pays. Son état serait stable. Beaucoup de questions se posent, bien entendu, mais je pense que les informations en provenance des autres pays touchés, nous renseignent assez sur les mesures collectives ou individuelles à prendre.

Il nous faut nous laver fréquemment les mains, éternuer ou tousser dans le creux du coude, ne pas se saluer en se touchant par la main, limiter les effusions. Et ne pas douter de la présence de la maladie parmi nous, ni rire de ces quelques (trop) rares chauffeurs de taxi qui portent le masque hygiénique. A l'étape où nous en sommes, le virus n'est plus à accueillir avec les quolibets du Congolais rigolard de toujours.

Mais il nous faut également appeler les autorités sanitaires à faire plus. L'intervention de la ministre l'autre jour à la télévision a été tout sauf rassurante. Répéter que notre premier cas est un cas d'importation, alors que nous parlons d'un virus surgi en Chine, c'est ajouter à la confusion. Que notre cas soit d'importation ne nous protège de rien, puisqu'il n'y a pas de cas locaux par défini-

Cette maladie est bouleversante ; elle renverse les schémas classiques sur la propagation des maladies. L'Afrique n'exporte plus les pandémies ; elle est incitée à ériger des barrières, elle qui a souvent à faire aux barrières des autres, pour s'en prémunir. Mais cette maladie doit surtout inciter à changer nos mentalités sur l'hygiène, sur les services de santé, sur la relation à nos soignants...

Le coronavirus va passer. Il nous faut préparer son éradication ou son innocuité en nous convainguant de notre rôle de transmetteur si nous ne faisons rien. Se mettre à tirer à boulet rouge sur les gouvernants n'est pas de mise, puisque cette maladie se transmet de personne à personne. Quel que soit son grade.

Albert S. MIANZOUKOUTA

<u>NATIONAL</u>







MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)

Unité de Coordination du Projet

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 01/2020/MEPSA/UCP-PRAASED

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION EN **FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES** (PPA)

1-Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Crédit de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED). L'Unité de Coordination du projet se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le recrutement d'un consultant national en charge de l'élaboration d'un plan d'action en faveur des populations autochtones.

2- Objectif général de la mission :

L'objectif général de la mission est d'élaborer un plan d'action en faveur de populations autochtones, en intégrant la dimension de l'objectif global du PRAASED qui consiste à améliorer les rendements scolaires au primaire et au secondaire premier cycle et renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion , dans le but de s'assurer que le Projet PRAASED respecte pleinement la dignité, les droits de la personne, l'économie et la culture des PA, au même titre que les autres membres des communautés avoisinantes et d'éviter les incidences susceptibles d'être préjudiciables aux PA concernées par les activités du projet.

3- Mission du Consultant : Les tâches principales du consultant consisteront à :

- Réaliser une étude sociale des populations autochtones incluant des entrevues, focus group et autres méthodes d'étude sociologique afin d'identifier des actions pouvant interagir de façon positive avec leur habitude de vie et leur mode de fonctionnement
- Tenir des consultations des parties prenantes en général et des Populations autochtones
- identifier et quantifier des propositions les attentes/besoins des PA en rapport avec les) objectifs du PRAASED;

- identifier, catégoriser et quantifier les coûts des besoins et préparer les budgets y afférents
- apprécier le niveau d'engagement des leaders communautaires dans la promotion des besoins sociaux de base en général et l'éducation de la population en particulier;
- élaborer un cadre programmatique chiffré de la mise en œuvre des activités du PPA ;
- préparer un plan d'action en faveur des populations autochtones tout en s'assurant que ces actions respectent pleinement la dignité des PA et leurs priorités selon les objectifs du projet.

4- Durée de la mission :

La durée de la consultance est de soixante (45) jours à compter de la date de mise en vigueur du contrat...

5- Profil du Consultant : (cf. les termes de référence)

6- La méthode de sélection sera basée sur les directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version révisée 2014.

7- Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant :

- * une lettre de motivation
- * un Curriculum vitae détaillée
- * les copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- * les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience pertinente dans le domaine de la mission

8- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 mars 2020 à 16 heures, heure locale, avec la mention «Avis de recrutement d'un consultant national en charge de l'élaboration d'un plan d'action en faveur des populations autochtones». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PRAASED sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, E-mail : praaseducp@gmail.com , Téléphone : Tél 00 242 06 701 74 68, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 16 mars 2020

Le Coordonnateur du PRAASED Calixte KOLYARDO



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)



REPUBLIQUE DU CONGO MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt/Bois (PACIGOF) AMI N° 001/MPSIR/UCP-PACIGOF 2020

Secteur : Gouvernance économique et Réformes Financières Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732 N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt/Bois « (PACIGOF)», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de prestations de services d'un consultant-individuel chargé de la rédaction du Manuel de procédures administratives, comptables et financières de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

2. L'objectif général de la mission est d'analyser le système d'organisation et de gestion mis en place en vue de le rendre plus performant afin qu'il réponde aux besoins spécifiques de l'Agence en ce qui a trait aux procédures de toutes ses activités internes et externe. Spécifiquement, le manuel de procédures visera les objectifs suivants : (i) Décrire l'organisation de l'Agence de Développement des PME à travers l'organigramme existant, (ii) Fixer les tâches et niveaux de responsabilités des différents agents et entités impliqués dans le fonctionnement des procédures, (iii) Fournir des instruments adaptés et formalisés pour la rédaction, la transmission, le contrôle et le traitement des documents administratifs et comptables, (iv) Décrire les procédures et les opérations relatives au fonctionnement du système de gestion mis en place pour l'ADPME, (v) Permettre l'élaboration des situations fiables et sincères sur le point d'exécution du budget, des engagements financiers, des risques, des consommations et des coûts, (vi) Assurer le contrôle périodique de l'ensemble des opérations et (vii) servir de référence pour le contrôle périodique de l'ensemble des opérations administrative, comptable et financière.

La mission se déroulera à Brazzaville pour une durée de Quatre (04) mois.

3.L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations

(composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté. signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions comparables justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents). 4.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

5.Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+1). 6.Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 mars 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°001/MPSIR/UCP-PACIGOF2020-RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA REDACTION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES » ou par mail en format PDF à l'adresse ci-

Proiet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle-Forêt/Bois (PA-CIGOF)

> A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur 12. Rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo Tél: (242) 06 612 76 84/05 513 60 43; E-mail: pacigofcongo@gmail.com

> > Fait à Brazzaville le, 11 Mars 2020

Le Coordonnateur du PACIGOF **Benoît NGAYOU**

EAU POTABLE

Sensibilisation des chefs de quartiers au processus de traitement

La coordination du Projet d'extension en zone périphérique et de renforcement du service d'eau potable (PEPS) a initié du 12 au 13 mars 2020 une série de visites dans les usines de traitement d'eau de Djiri et du Djoué à Brazzaville. En vue de s'assurer de la qualité de l'eau potable produite par La Congolaise des eaux (LCDE, ex-SNDE). Mais aussi d'en connaître le processus de production et de distribution.

es deux visites guidées ont concerné respectivement les chefs de tous les quartiers desservis par la LCDE. Les visiteurs ont eu droit, sous la houlette des chefs de ces deux usines, Gaston Okandzé-Péya (Djiri) et Séraphin Ghislain Banzouzi Makiza (Djoué), à la revue physique partant de la station de captage, en passant par la filtration, la désinfection et la clarification de l'eau. Des explications leur ont été fournies pour mieux comprendre, et à leur tour, ils ont posé une série de questions auxquelles ils ont trouvé des réponses appropriées.

Sur les raisons de l'organisation de ces visites, Célestin Kouma-Kengué, coordonnateur du projet PEPS, qui avait à ses côtés Mme Ingani, représentante de l'Agence EEA au Congo a souligné: «En rapport avec les informations que nous recevons, selon lesquelles l'eau que la population consomme n'est pas bien traitée, nous avons voulu organiser des séances de travail avec les chefs de quartiers, les amener sur le terrain pour qu'ils touchent du doigt le processus du traitement de l'eau».

D'après Gaston Okandzé-Péya, leurs structures travaillent nuit et jour pour que la population consomme une eau de bonne qualité. «Nous captons une eau que nous traitons, et le contrôle se fait pour qu'elle soit sans danger pour les consommateurs. Nous travaillons conformément aux directives de l'OMS pour avoir cette potabilité. Il faut que les populations puissent nous faire confiance car, l'eau

que nous donnons est de bonne qualité», a-t-il rassuré.

Visiteur, Bernadette Biloun-guidi-Samba du quartier 47 à Moungali a affirmé que la population doit savoir que l'eau fournie par l'usine visitée est bien traitée. «Je suis venue m'enquérir de ce qui se passe en ce qui concerne l'eau que nous buvons, que les gens traitent de tout. Je me trouve dans l'usine de Djiri, et j'ai vu tout ce qui se fait. J'ai la conviction que l'eau est bien traitée, qu'elle n'a pas d'impuretés, on peut la boire sans problèmes. Je salue l'initiative prise par les organisateurs, et souhaiterais qu'elle soit pérenne à tous les niveaux».

Camille Diloubenzi, secrétaire du quartier Moussosso (à Madibou), s'est dit très flatté de ce qui se fait à l'usine du Djoué de-



Pendant la visite de l'usine d'eau de Djiri

puis le captage jusqu'à l'usine: «Il y a un problème d'information qui ne circule pas, et beaucoup de choses se disent, mais nous qui sommes venus à la source. nous constatons que le travail qui se fait est de bonne qualité pour que l'eau soit potable. Et à notre niveau, nous ferons le relais auprès de nos populations». Le PEPS a préconisé une série de mesures et de solutions pour résoudre les problèmes sur la précarité d'eau dans certains quartiers de la capitale. Et le projet est entrain de mettre en route un nouveau projet qui

consistera à renforcer le réseau dans les nouveaux quartiers périphériques qui avaient des petits soucis d'eau. Des entreprises sont déjà en train de travailler, le réseau est en train d'être posé, les branchements vont bientôt commencer. Le projet est financé par l'Agence française de développement, et piloté par deux ministères: de l'Energie et de l'hydraulique, et celui des Grands travaux.

Alain Patrick MASSAMBA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06.664.85.64/04.432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

Société d2m Services SAS

Au capital de 40.000 €, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 340 204 254 Siège social : 1 Parc des Grillons, 60 route de

Sartrouville 78230 Le Pecq, France

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions des associés établi en sous seing privé de la société «d2m Services SAS» en date du 11 Octobre 2019, déposé au rang

des minutes du Notaire soussigné, le 20 Décembre 2019, il a été décidé de la Fermeture de la Succursale de la société d2m Services en République du Congo.

<u>Dépôt</u>: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 134, du 12 Février 2020.

Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/17 B 374.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Mars 2020.

Pour insertion légale. Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME MUTUALISTE

La participation de la MUTRADO a été très active

La capitale économique de la Côte d'Ivoire a abrité le 4 mars dernier la 2° édition de la Journée internationale de la femme mutualiste sous le thème: «Présence des femmes aux postes de décisions dans la mutuelle de santé, un atout pour le développement africain». Le Congo a été représenté par Mme Adolphine Okinga Lekaka Assa, secrétaire chargée des affaires sociales de la Mutuelle des travailleurs des douanes (MUTRADO).

a Journée internationale de la femme mutualiste est une occasion chaque année de promouvoir et de mettre en valeur l'engagement des femmes dans le secteur de la mutuelle. Cette initiative du Programme d'appui aux stratégies sociales (PASS) et ses partenaires, est partie du constat qu'en Afrique, les femmes ont une approche très pragmatique dans la mise en place et l'animation des actions solidaires. Elles jouent un rôle important mais la proportion des femmes occupant des postes de responsabilités dans les organisations du secteur de la santé solidaire reste paradoxalement encore faible.

En outre, cette Journée permet

aux femmes d'occuper davantage toute leur place dans la construction d'une société plus solidaire.

C'est à ce titre que Mme Adolphine Okinga Lekaka Assa a été Invitée par le Programme d'appui aux stagiaires sociales (PASS) et a pris part aux activités liées à cette journée qui se présente comme un espace de promotion de leurs contributions à l'échelle mondiale, régionale et locale.

Elle a été l'occasion de jeter les bases d'une réflexion sur un objectif plus structurant. En effet, il s'est agi de valoriser un ensemble d'outils et d'activités qui permettra sur le plan local et international le développement



Mme Adolphine Okinga Lekaka Assa

de nouvelles synergies.

Au terme de leurs travaux, les participants se sont accordés sur la création d'un réseau international des femmes solidaires (RIFES), une plateforme d'échanges exclusivement réservée aux femmes dirigeantes de structures évoluant dans le secteur de la santé solidaire

et de la protection sociale; la proposition des sessions de formation afin de renforcer les capacités des femmes mutualistes; la réalisation d'une base de données contenant des supports utiles pour l'implication des femmes dans la gouvernance des mutuelles; la diffusion des informations régulière qui permettent de maintenir un lien et une mobilisation constante.

Afin de permettre au réseau d'atteindre ses objectifs que sont le partage d'expériences et de bonnes pratiques, des outils digitaux ont été spécifiquement développés pour favoriser et faciliter ces échanges entre elles, notamment le site Internet et une application mobile dénommée RIFES.

Les 120 dirigeantes mutualistes venant des différents pays ont visité les structures mutualistes ivoiriennes, notamment l'Agence ivoirienne de régulation de la mutuelle sociale; la mutuelle des agents des impôts de Côte d'Ivoire; le Centre na-

Le coronavirus est arrivé au Congo avec le premier cas confirmé en fin de semaine dernière. Mais, les autorités sont accusées par une partie de l'opinion nationale de faire "montre de légèreté". Toute chose qui tranche avec ce que l'on voit

Coup d'oeil en biais

Incendie criminel au domicile du président Sassou-Nguesso en France

Le journal Le Parisien rapporte, dans sa publication du dimanche 15 mars 2020, l'incendie du domicile du Chef de l'Etat congolais Denis Sassou-Nguesso en France. "Le domicile du

Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso,

situé au Vésinet, a été la cible d'un incendie criminel durant la

nuit de samedi à dimanche. Le caractère politique de ce geste

semble probable. Les policiers ont trouvé un bidon d'essence

vide et un briquet (...) Au total, cinq véhicules ont été incendiés"

Coronavirus: les autorités

accusées de légèreté

de légèreté". Toute chose qui tranche avec ce que l'on voit dans d'autres pays touchés par l'épidémie, où on a interdit les grands rassemblements, fermé les établissements scolaires, des universités et demandé aux populations d'éviter les contacts physiques. La rue dénonce par exemple "le non-respect de la mise en quarantaine des officiels, des diplomates et autres citoyens dès leur arrivée à l'aéroport international Maya-Maya tel que décrété par les ministères des Affaires étrangères et de la Santé".

Coronavirus: changement d'habitudes

Pour tenter de se mettre à l'abri du virus, des habitudes commencent à changer: on ne se serre plus la main par méfiance; on se tape plutôt désormais des deux pieds; on refuse l'accolade; etc. Dans certaines administrations, visiteurs et agents sont astreints à se laver les mains avec une solution hydroal-coolique. En tout cas, on a peur de ce virus. Le coronavirus arrange aussi les affaires des vendeurs ambulants de savon liquide, de masques, de pochettes à jeter, etc.

Bourrasque à Djambala

La pluie est toujours dangereuse. Celle qui est tombée sur Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 mars dernier, accompagnée d'un vent violent, a fait d'énormes dégâts matériels. Elle a provoqué des inondations, fait tomber des maisons, emporté des toitures, déraciné des arbres. Plusieurs sinistrés ont passé la nuit à la belle étoile, dit-on. Cela a obligé le maire Emmanuel Mpioh à lancer un SOS à l'Etat et aux ONGS.

Chasse aux voitures aux vitres fumées!

La police a lancé dernièrement une opération visant les conducteurs de véhicules ayant un plastique rendant les vitres opaques, les voitures à immatriculation non conformes, ainsi que celles qui ont des enseignes lumineuses fantaisistes. Personne n'a été arrêté: on immobilise le véhicule, on retire le plastique et on le laisse partir. A la tête de cette opération était le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué.

Faux prêtre sous les verrous à Brazzaville!

Un prêtre escroc à Brazzaville? On l'a prétendu. Il aurait fait quarante-cinq victimes, essentiellement des jeunes filles. L'enquête a démasqué le malfrat. Grâce à une victime qui l'a reconnu et vite dénoncé, la police a réussi à mettre la main sur lui à Moukondo, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de la capitale. C'est un jeune homme de 22 ans. Son mode opératoire: il se déguisait en prêtre, conduit les jeunes filles en quête de guérison à des grottes mariales. Quand la fille était concentrée dans la prière, ce faux-prêtre se saisissait de son sac et disparaissait dans la nature. Le directeur départemental de la police de Brazzaville, Jean Pierre Okiba, a présenté le présumé escroc à la presse le jeudi 12 mars. C'est un récidiviste qui s'était évadé de la Maison d'arrêt où il était déjà incarcéré pour les mêmes faits.

Que faire pour attendrir Energie électrique du Congo?

Après une courte accalmie qui a fait rêver à un léger mieux, les délestages d'électricité, récurrents, sont toujours là et plus insolents qu'avant, comme à Kibina-Loua, un quartier de Madibou, l'arrondissement 8 de Brazzaville. Où les gens se plaignent encore d'avoir le noir comme parrain. Ils mangent et se couchent dans le noir, tandis que des provisions pourrissent dans les congélateurs, que des affaires périclitent dans le quartier faute d'électricité. On les invite à gérer cette situation. Mais un habitant de ce quartier réplique: «On ne gère pas la précarité, on la combat».

tional de la mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'Etat ivoiriens.

A noter que la 1ère édition de cette Journée s'était également tenue à Abidjan en 2019, sous le thème: «Les freins, défis et enjeux de l'implication des femmes dans la gouvernance des systèmes électoraux».

Cyr Armel YABBAT-NGO

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les accidents de route sont une crise mondiale de santé publique

'ambassade de l'Union européenne au Congo et celle de la Suède, installée à Kinshasa, en RDC, ont organisé une matinée d'information et de sensibilisation, ainsi que l'initiation aux gestes de premiers secours. Elles ont informé sur les conclusions de la troisième conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière tenue à Stockholm, en Suède, du 19 au 20 février dernier, au profit des écoliers et élèves du complexe scolaire Anne-Marie Javouhey, en partenariat avec le ministère des Transports et celui de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'événement a eu lieu au complexe scolaire Anne-Marie Javouhey, à Brazzaville, samedi 14 mars 2020.

La cérémonie a été coprésidée par Fidèle Dimou, ministre des Transports et Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo, en présence de Joachim Beijmo, chef de mission adjoint, chef de coopération de l'ambassade de Suède, accréditée au Congo.

Le thème de cette rencontre a porté sur «Sécurité routière de Stockholm



Les autorités au milieu des élèves

à Brazzaville, inverser la tendance pour des routes plus sûres, équitables et durables». Le débat a été axé sur la route qui tue tous les jours dans le monde 3.700 personnes. Les accidents de la route constituent une crise mondiale de santé publique et font chaque année, 1,35 millions de morts et 50 millions de blessés. Les accidents de la circulation sont la 8e cause de décès au niveau mondial, toutes tranches d'âge confondues et le principal tueur d'enfants en âge scolaire et de jeunes adultes âgés de 5 à 29 ans. Que faire pour lutter contre ce fléau? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les délégués du monde à la troisième conférence sur la sécurité routière de Stockholm, qui avait réuni les ministres, les organisations internationales, les chercheurs, les acteurs de l'industrie et de la société civile, mais également 200 jeunes venus de 80 pays. Ensemble, ils ont fait le bilan du plan d'action intitulé «Décennie d'action pour la sécurité routière», proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010. Mais, face à l'hécatombe annuelle enregistrée à l'échelle planétaire, l'ONU avait adopté en 2019 ce plan et avait enjoint tous les Etats membres à le mettre en œuvre. Dix ans après, il a été dressé un état des lieux des problématiques de sécurité routière et leurs conséquences; mesuré les progrès accomplis tout en pointant du doigt les faiblesses et les objectifs non atteints; tiré les enseignements à la lumière de ce plan d'action; mais surtout réfléchir à des solutions innovantes avec pour objectif de rendre plus sûrs les systèmes de transport, mais également plus durables et équitables. L'ensemble des participants ont lancé un appel à un engagement renouvelé pour la réduction de 50 % du nombre de décès sur les routes d'ici 2030. Les prévisions de l'OMS et de la Banque mondiale estiment à 500 millions le nombre de morts et de blessés sur les routes entre 2020 et 2030 dans le monde.

Au complexe scolaire Anne-Marie Javouhey, une table ronde a été tenue, animée par un panel de cinq conférenciers. Ils ont répondu à la question: que faire pour lutter contre les accidents de la circulation routière? Le tableau présenté n'a pas été reluisant. Les autorités présentes ont promis de faire face à ce défi.

La Sœur Josiane Moukoko, responsable du complexe scolaire Anne-Marie Javouhey a lancé un appel aux autorités concernant les voitures qui passent à vive allure, violent définitivement le code de la route et de la sécurité routière, ne prenant pas en compte la présence des piétons et des enfants qui sortent chaque jour de l'école.

Pour Joachim Beijmo, la déclaration de Stockholm est ambitieuse et tournée vers l'avenir pour établir un lien entre la sécurité routière et la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Pour sa part, Raul Mateus Paula a déclaré que la sécurité routière est l'affaire de tous. «Chacun de nous, selon sa sphère d'intérêt et de compétence peut contribuer à une meilleure appropriation des règles et des bonnes pratiques qui la régissent».

Fidèle Dimou a conclu que «parmi les causes, il y a des mauvais conducteurs, certains ont des faux permis, il y a des véhicules qui ne sont pas en bon état. Il nous faut réunir tous ceux qui s'occupent du contrôle technique et ceux qui sont chargés de réprimer les délinquants. Nous devons changer de cap pour que le Congo soit parmi les meilleurs en matière de sécurité routière».

Philippe BANZ

Qui me répondra?

La moustiquaire est un élément pour se protéger contre les insectes et un des moyens pour prévenir le paludisme. Mais de nos jours, nous constatons sa présence dans les cimetières de Brazzaville, emballant ainsi les pierres tombales et les banderoles qui sont affichées pendant les obsèques ou bien en rouleaux dans les rues pour freiner les eaux pluviales. La moustiquaire a-t-elle encore un sens?

E. M-O. (Ngamakosso Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ASSOCIATIONS

La CAPPED lance son nouveau produit: Le crédit agricole

Le nouveau produit de la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement (CAPPED) dénommé le crédit agricole a été officiellement présenté aux membres, le vendredi 13 mars dernier, à Brazzaville, au cours d'une cérémonie patronnée par Ghislaine Mampouya, directrice générale de la CAPPED. Elle avait à ses côtés le Dr Jeannin Damba et Valdain Kimbembe tous deux cadres de la CAPPED. Avec ce lancement, la CAPPED élargi sa gamme de produits.

hislaine Mampouya a tout d'abord rappelé la motivation qui a poussé à proposer ce produit. Pourquoi l'agriculture? Tout simplement parce que ce secteur, malgré le fait qu'il est porteur, éprouve d'énormes difficultés. Il est perçu comme étant un parent pauvre. «Cela a interpellé la CAPPED, pour donner un peu de vigueur par l'octroi de crédits à nos parents qui évoluent dans ce secteur, étant donné que nos grands-parents et arrière-grands-parents étaient majoritairement des cultivateurs et agriculteurs» a-t-elle indiqué. Elle a rappelé qu'avant de proposer ce produit aux membres de la CAP-PED, une ronde dans quelques agences de la CAPPED avait été faite de janvier à février 2020 dans différentes localités pour une étude de marché du crédit agricole. Cette étude a révélé qu'il v avait plus de femmes concernées que d'hommes. Une centaine de personnes et coopératives ont donné leur avis, 33% d'hommes et 67% pour de femmes. Il ressort de cette étude

de marché que les cultures pratiquées sont: le manioc, la patate douce. le maïs, les ignames, les bananes, l'ananas, le haricot et tous les produits de maraîchage (tomate, concombre, ciboule, choux, oseille, haricot vert, piments, courge, carotte, épinard, poivron, autres légumes etc). Elle a souligné que les difficultés sont les mêmes partout: changement climatique (abondance de pluies), manque de serres, manque d'équipement, manque d'accompagnement technique, manque de financement, semences de mauvaise qualité, concurrence des produits importés (Cameroun et RDC), peu d'espaces de vente ou d'écoulement des produits, besoins de financement, fonds de roulement et d'équipement.

Pour prendre un crédit, les montants vont de 50.000 FCFA à 8.000.000 FCFA pour une durée de remboursement de 3 à 12 mois. La directrice générale a précisé que les secteurs à financer sont entre autres l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, la pisciculture, l'api-



Les membres de la CAPPED

culture, l'agro-alimentaire, le commerce (petit équipement, intrants etc).

S'agissant des objets de crédit, il y a les semences, le petit bétail, l'aliment de bétail, le matériel d'exploitation, la construction de bâtiment et d'enclos. Autres travaux: location tracteur, réparation et maintenance d'un engin agricole, labour, pulvérisation... A propos des conditions d'accès au crédit: il faut avoir une expérience professionnelle d'au moins un an, avoir une comptabilité sommaire, avoir un compte à la CAPPED. En ce qui concerne les conditions de prêt, crédit d'investissement: montant de 100.000 FCFA à 5.000.000 FCFA, taux 3% durée 24 mois, différé selon les cas. Garantie financière 20%; garantie matérielle: hypothèque ou fonds de

garantie du groupement (30%) Tandis que pour le crédit de fonds de roulement: le montant est de 100.000 FCFA à 3.000.000 FCFA, taux 3% durée 12 mois; différé: 3 à 6 mois; garantie matérielle: hypothèque ou fonds de garantie du groupement (30%) de décaissement: en une ou plusieurs fois.

La directrice générale de la CAPPED a indiqué que le crédit agricole n'était pas un projet, encore moins un don ou un cadeau, c'est un crédit qu'il faut à tout prix remboursé. Cette initiative a été vivement saluée par les membres qui demandent à la CAPPED de voir quelques tarifs à la baisse compte tenu des réalités sur le terrain.

Pascal AZAD DOKO

PROJET LISUNGI

Impact positif sur les ménages des transferts monétaires

Lancé il y a plus de cinq ans, et malgré quelques dérapages constatés dans certains quartiers et localités, le projet Lisungi-système de filets sociaux, projet cofinancé par la Banque mondiale et le Gouvernement congolais sort de nombreuses familles dans la précarité. Tel est son objectif à terme.

e 2015 en 2019, le projet a couvert 3.923 bénéficiaires des cash transferts. Ces transferts sont repartis comme suit: 898 Makélékélé (1er arrondissement de Brazzaville), Bacongo 513, Moungali 609, Talangaï 1068. Dans le département de la Cuvette, les localités de Makoua et Ovo ont été servis pendant cette période, 268 bénéficiaires pour la première et 298 pour la deuxième. A Pointe-Noire, c'est l'arrondissement 2 Mvoumvou qui a enregistré 179 bénéficiaires.

Après cinq ans d'exécution du projet, une enquête a été réalisée par l'Institut national de la statistique (INS) en mai 2019. Sur un échantillon de 3.550 ménages, l'enquête révèle que 83,88% de ménages bénéficiaires, soit respectivement 90,59% en milieu rural, 95,45% en semi-urbain et 81,20 en milieu urbain estiment que le projet est salutaire.

Dans l'ensemble, près sept ménages sur 10 soit 71,08 apprécient le montant de ces transferts. Nonobstant, on observe une disparité selon le milieu de résidence. En effet, les ménages partageant cet avis sont plus nombreux en milieu semi-urbain (91,06%) et urbain (91,04%) qu'en milieu rural (65,30%).

Les transferts monétaires, une avancée significative

Les résultats de l'évaluation à mi-parcours montrent que près de six ménages sur 10 (71,27%) ont réalisé au moins une activité génératrice de revenus (AGR) par exemple, activités agricoles, commerciales, activités de service, apprentissage d'un métier. Cette proportion est élevée en milieu urbain (78%). L'enquête a révélé que 83,11% des AGR ont été menées dans le domaine commercial et 5,76 pour le financement d'un métier. On note à propos, une proportion relativement élevée en milieu urbain (78%).

S'agissant des besoins minimaux essentiels, moins de la moitié des ménages bénéficiaires ont reconnu être capables de subvenir à leurs besoins en matière de nutrition (45,05%), d'éducation (37,16%), de transfert (35,66%), de communication (35,26%) et de logement (31,57%).

Selon l'évolution de la perception des ménages quant aux dépenses entièrement couvertes par le revenu, 51,16% de ménages interrogés pensent que les allocations reçues ont permis de couvrir entièrement leurs dépenses entre 2018 et 2019,



Les résultats des transferts monétaires

contre 45,14% entre 2015 et 2016, bien avant la rupture des transferts entre 2016 et 2017, rupture ayant réduit à 23, 67% le nombre de ménages affirmant que leurs dépenses étaient entièrement couvertes par leurs revenus.

Une analyse selon le niveau d'instruction révèle que la variation du niveau des dépenses d'un ménage varie en fonction du niveau d'instruction de son chef. Les parts les plus importantes des ménages ayant augmenté leurs dépenses d'au moins 15% sont observées respectivement dans ceux dont le chef a: le Brevet d'études du premier cycle (BEPC)/ou le Brevet d'études technique (80,25%), le Baccalauréat (77,78%) et le niveau supérieur (75.00%).

Une analyse selon la situation matrimoniale du chef de ménage révèle que la part les plus importantes des ménages ayant connu la régression de leurs dépenses se présente de cette manière: un ménage tenu par un marié (29,69%), un divorcé (30,00) et un veuf (ve) (24,27%).

Aux premières analyses s'ajoutent une sur la résilience. Il ressort que près de 34,9 % des ménages sont devenus résilients. Les ménages résilients sont plus nombreux en milieu urbain (36,1%) qu'en milieu semi-urbain (28%) et en milieu rural (24,6%). Cependant, les ménages non résilients sont plus représentés en milieu rural (75,4%) comparativement en semi-urbain et en urbain où ils représentent respectivement 71,6% et 63,9%. Au regard des résultats probants, depuis le 27 février dernier le projet a recu un financement additionnel qui inclus les populations réfugiées de la Likouala.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CORONAVIRUS

Les Gouvernements accentuent la mobilisation

Le Covid-19 gagne chaque jour du terrain et inquiète les pays du globe. En Afrique, continent jusqu'ici relativement épargné, les Etats prennent diverses dispositions pour contrer et se préserver de la pandémie du Coronavirus. Conséquence: des liaisons aériennes et maritimes coupées, des touristes occidentaux ou asiatiques renvoyés chez eux.

a parade contre l'épidémie suscite des mesures de confinement strictes adoptées pour les voyageurs provenant des «pays à risque». Partout sur le continent, les autorités commencent à prendre des mesures, plus ou moins restrictives, pour éviter l'arrivée du virus dans leur pays ou freiner sa propagation. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dresse un tableau panoramique de l'épidémie et sur l'avancée de celle-ci sur le continent.

D'un pays touché à l'autre, le nombre de cas actifs confirmés, de victimes, mais aussi



Rome est l'une des capitales les plus touchées par l'épidémie

les différentes mesures de restriction mises en place se renforcent. La maladie semble désormais toucher toutes les régions du continent, selon un bilan récent. En Afrique du Nord, le Maroc comptait 28 cas et un mort, l'Algérie 45 cas et un mort, l'Egypte 51 cas et un mort. L'Afrique de l'Ouest est touchée à travers plusieurs pays, la Mauritanie: 1 cas, le Sénégal: 24 cas, le Burkina Faso: 3 cas, la Guinée: 1 cas, la Côte d'Ivoire: 4 cas, le Nigé-

ria: 1 cas. En Afrique centrale, les pays touchés sont la République centrafricaine: 1 cas, le Cameroun: 2 cas, le Congo: 1, le Gabon: 1. Dans les pays des Grands-Lacs, la RD Congo: 3 cas et le Rwanda: 1 cas. L'Afrique de l'Est a contracté l'épidémie à travers l'Ethiopie: 1 cas et le Kenya: 3 cas. Le cas confirmé d'Ethiopie a été détecté au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba. En Afrique australe, les pays touchés sont notamment la Nami-

bie: 1 cas et l'Afrique du Sud: 51 cas.

Dans ces pays, les gouvernements ont mis en place un train de mesures drastiques: la suspension de tous les vols internationaux et touristiques, la suspension des liaisons aériennes avec la France à compter du 17 mars mais aussi avec tous les autres pays à risque tels que l'Italie, l'Iran, la Corée du Sud, l'Espagne, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la Chine, à compter du 18 mars 2020. Et aussi, l'annulation de tous les événements culturels, sportifs ou touristiques, l'interdiction de tout rassemblement de plus de 50 personnes, la fermeture des écoles et universités, la suspension de certaines activités politiques telles que les réunions parlementaires, l'interdiction de toutes les manifestations publiques, la suspension temporaire des escales des bateaux de croisière, les contrôles renforcés, la mise en place des numéros d'urgence gratuits, le confinement des voyageurs venant de pays à risque, la fermeture des frontières sauf pour les citoyens et les résidents qui devront se soumettre à un auto-confinement. Au niveau des Eglises, les mesures de prévention sont encore plutôt

> Aristide Ghislain NGOUMA

NIGERIA

Des morts et un quartier ravagé par explosion

Une explosion a fait au moins 17 morts et des dizaines de blessés dans un quartier densément peuplé de Lagos, au Nigeria. Une catastrophe comme il en arrive régulièrement au dans le pays: un camion a foncé dans «les bouteilles empilées dans une usine de traitement de gaz» qui ont soufflé le quartier, et endommagé un pipeline.



L'explosion est survenue dans le quartier d'Abule Ado, à Lagos, le 15 mars 2020.

Un quartier entier réduit en miettes. Ce dimanche 15 mars, un cocktail de gaz et de pétrole a tout rasé à Abule Ado. Par milliers, les habitants tentent de sauver ce qui peut l'être alors qu'une pelleteuse fouille les décombres. Deux sacs noirs sont posés à même le sol près de voitures calcinées. «Tellement de gens ont perdu la vie. Certains étaient à l'intérieur de leur voiture, ils s'apprêtaient à aller à l'église, mais l'explosion les a tous tués, aucun n'a survécu».

Au milieu de l'immense champ de ruines, un fronton gravé, encore debout, indique l'entrée d'un pensionnat pour filles, dont il ne reste rien. Impossible d'estimer le nombre de victimes à ce stade selonAdebola Kolawale, responsable de la Croix-Rouge dans l'Etat de Lagos: «Il y a des morts. Quant aux blessés, ils ont été conduits à l'hôpital. Il y a une école ici et des habitations, beaucoup de gens vivent ici. Il y a aussi un grand marché à proximité».

Au moins 17 corps ont été sortis des décombres dimanche, mais le bilan est certainement bien plus lourd.

CENTRAFRIQUE

L'Autorité nationale des élections accablée par des critiques

La République centrafricaine organise ses élections générales à la fin de l'année 2020. Mais des voix s'élèvent contre le processus pré-électoral qui a débuté. Plusieurs lacunes ont été pointées du doigt par l'opposition et par l'Observatoire national des élections, notamment sur la mise en place qui a lieu en ce moment des démembrements de l'Autorité nationale des élections (ANE). Ces représentations de l'ANE seront sur le terrain pendant l'élection.

artin Ziguele, premier candidat déclaré à l'élection présidentielle, et à la tête du parti MLPC, se plaint de la mise en place des organes représentatifs de l'ANE en région. «J'ai reçu des réclamations de Berberati où celui qui est dans le démembrement local de l'ANE n'est pas mandaté par le MLPC. Et la même chose continue à se passer dans plusieurs villes de province. Donc c'est une démarche à mon avis concertée et nous ne pouvons pas accepter, parce que c'est le premier pas du processus électoral».

Des plaintes similaires se lèvent du côté de la plateforme de l'opposition COD 2020. Elle accuse l'ANE de se placer dans une logique d'exclusion. L'Observatoire national des élections s'est exprimé également pour émettre plusieurs critiques. «Il y a une crise électorale aujourd'hui entre les partis politiques, notamment de la maiorité présidentielle, et l'opposition qui demande l'annulation. Il est donc important que l'ANE qui n'est qu'un organe exécutant reprenne les opérations de mise en place de ces démembrements en vue de trouver un consensus entre les acteurs et participe pleinement à l'organisation d'une élection qui ne sera



Les membres de l'ANE

pas contestée à la fin», explique Origine Bekoundi, secrétaire général de l'ONE. En 2015, le premier tour des élections législatives avait dû être annulé. Plus de 200 000 procès-verbaux avaient été considérés comme inexploitables.

L'ancien chef d'Etat François Bozizé est sorti pour la première fois de Bangui depuis son retour d'exil en fin d'année. Il a choisi Bouar pour son déplacement; il y a tenu un meeting. Dans son fief historique de Bossangoa, l'ancien président originaire de la région est toujours très apprécié notamment par les jeunes. Parfait, un jeune étudiant, l'apprécie beaucoup.

Lorsqu'on rappelle la prise de pouvoir par la force et la crise qui a éclaté pendant sa présidence, beaucoup balayent ces arguments comme Cédric: «Je suis content, c'est un ancien président qui a dirigé le pays pendant dix ans et il a bien fait. Donc c'est bien».

Gaule D'AMBERT

Etude de Maître Salomon LOUBOULA Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville / B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo Téléphone: (242) 06 677.89.61 / E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE MD PERSPECTIVES

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000.000 F. CFA Siège social: 55, Rue Dolisie, Moungali, Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO RCCM BRAZZAVILLE N°RCCM CG-BZV-01-2020-B12-00048

CONSTITUTION

Par acte notarié du 24 février 2020 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville Poto-poto, le 26 février 2020, sous F°038/13, N°0286, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- Forme: Société à Responsabilité Limitée;
- <u>Dénomination</u>: La société a pour dénomination «MD PERSPECTIVES»;

<u>Objet</u>: La SOCIETE «MD PERSPECTIVES» a pour objet, en République du Congo, le commerce général, l'importation et l'exportation de tous produits, les travaux publics et privés, la construction des bâtiments et de réhabilitation, la prestation de services.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation:

- <u>Siège social</u>: Le siège social est fixé à Brazzaville, 55, rue Dolisie, Moungali, République du Congo;
- <u>Durée</u>: La SOCIETE «MD PERSPECTIVES» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
- **Capital:** Le capital social est fixé à 2.000.000 F. CFA correspondant à 200 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune;

- Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 24 février 2020, enregistrée à Brazzaville Poto-Poto, le 26 février 2020, sous F°038/15, N°0288, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement;
- <u>Gérance</u>: aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 24 février 2020, Monsieur DAMBA Dhev Thélliane Adler, de nationalité congolaise, né à Brazzaville, le 27 octobre 1982, titulaire d'une Carte Nationale d'Identité délivrée à Brazzaville, le 24 octobre 2019, sous le numéro BZ0719NH071NW-03, est nommé Gérant de la société pour une durée de quatre (4) ans ;
- <u>Dépôt légal</u>: a été entrepris le 09 mars 2020 au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville:
- Immatriculation: La société «MD PERS-PECTIVES» a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, le 09 mars 2020, sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2020-B12-00048 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,
Maître Salomon LOUBOULA

COTE D'IVOIRE

Guillaume Soro réagit à l'annonce d'Alassane Ouattara

Les réactions se poursuivent suite à l'annonce du président Alassane Ouattara de ne pas briguer un troisième mandat. Après les commentaires saluant la décision du chef de l'Etat ivoirien, cette fois c'est l'opposition politique qui prend officiellement la parole.

Au message solennel du chef de l'Etat, l'ex-président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro a répondu samedi dernier par un message dans lequel il minimise l'importance de la déclaration du président: «Cette annonce est destinée à séduire l'opinion publique internationale pour obtenir la bienveillante complaisace de celle-ci et surtout à détourner l'attention du peuple des vrais enjeux, à savoir le tripatouillage de notre Constitution pour assoir le règne d'un clan ad vitam eternam».

Exilé en France depuis décembre dernier suite à un mandat d'arrêt des autorités ivoiriennes, Guillaume Soro insiste sur le fait qu'il reste bien candidat à la présidentielle d'octobre prochain. Il appelle de nouveau à des élections inclusives, à la mise en place d'une commission électorale consensuelle, tout en mettant en garde les électeurs contre la modification de la Constitution à seulement sept mois du scrutin: «C'est à tout le peuple de Côte d'Ivoire que je fais appel. L'heure est à l'union sacrée face au péril qui menace nos libertés et notre nation». De leur côté, les autres partis d'opposition, dont le PDCI et le FPI, ont salué par communiqué le retrait du chef de l'Etat de la course à la fonction suprême, et

répété leur hostilité au projet de révision de la loi fondamentale.

TÉMOIGNAGE

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, nouvel évêque de Kinkala!

Après le 12 décembre 2019, date à laquelle le Nonce apostolique au Congo et au Gabon rendait publique devant les évêgues du Congo la nomination du révérend abbé Daniel Franck Nzika comme nouvel évêque d'Impfondo; et dont l'ordination épiscopale et l'intronisation ont eu lieu le dimanche 1er mars 2020 à Impfondo; le jeudi 5 mars 2020, c'était au tour du diocèse de Kinkala de découvrir son nouveau pasteur: le révérend abbé Ildevert Mathurin Mouanga, jusqu'ici recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda.

1. Qui est l'«heureux» élu? Le nouvel évêque nommé par le Pape François en remplacement de Mgr Louis Portella Mbuyu qui s'apprête à se retirer du diocèse pour limite d'âge (Can. 401), a été ordonné le 16 août 1998 par Mgr Anatole Milandou pour le diocèse de Kinkala.

De 1998 à 2000, il a travaillé pour la pastorale paroissiale dans le diocèse de Kinkala. Ensuite, il a fréquenté l'Institut biblique pontifical de Rome (2000-2004), obtenant une licence en Écriture sainte, puis l'Université pontificale Urbanienne (2004-2009), obtenant un doctorat en théologie biblique.

De 2009 à 2013, il a travaillé comme professeur d'Écriture sainte et directeur des études au Grand séminaire national Cardinal Emile Biayenda. Depuis 2014, il exerce la

2. Recteur, il en ressort évêque

fonction de recteur de ce

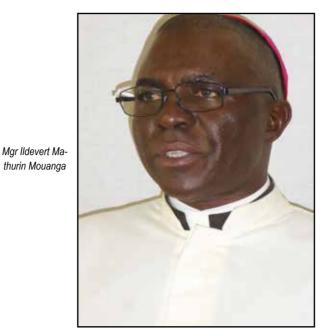
séminaire.

Comme nous venons de le mentionner, M. l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga est le premier recteur (en fin de mandat) à avoir eu la grâce d'en sortir comme évêque nommé de Kinkala, son diocèse d'origine (figlio di buona madre, dirait un italien).

Bien qu'occupé par la «diaconie» rectorale, M. l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga restait très attaché aux activités pastorales (réunions, formations, retraites, ordinations...) de son diocèse.

Et l'un des évènements «phare» auquel il a eu à célébrer en communion avec son diocèse, a été le cinquantenaire de sa paroisse d'origine, Sainte Jeanne d'Arc de Madzia, en date du 14 juillet 2019.

Fils de Madzia, l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga fut invité par Mgr Portella a prononcé l'homélie au cours de cette solennité, lequel n'avait pas manqué de saisir la «perche», en exhortant le peuple de Dieu de Madzia «à ne pas



baisser les bras et à aller de l'avant afin de reconstruire sa contrée détruite par l'ignorance et la bêtise humaine», tout en mettant aussi «un accent particulier sur la scolarisation des enfants, pépinière et avenir de demain, avant de peindre dans un style particulier les souvenirs et les grands moments qui ont caractérisé la vie à Madzia» (Cf. La Semaine Africaine du 2 aout 2019, P. 8).

Le nouvel évêque nommé partira t-il de cette exhortation prononcée à Madzia comme programme de son ministère épiscopal? staremo a vedere! Une remarque plus que judi-

cieuse du nonce apostolique a été faite à l'endroit de ceux qui avaient fait «fuité» le nom du nouvel évêque nommé dans les réseaux sociaux trois heures avant l'annonce officielle de bien vouloir respecter le secret «sub secreto pontificio».

Kinkala lève-toi, l'heure n'est plus aux «éternuements». mais plutôt aux préparatifs à l'ordination épiscopale de ton pasteur, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, 3e évêque de Kinkala depuis de sa création le 3 octobre 1987.

Eric Béranger N'SONDE Prêtre en mission pastorale en Italie

NECROLOGIE

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation et des Transferts de Fonds. a le regret d'informer, l'ensemble du Personnel de l'ARTF. du décès de Madame NGOMA, née **BAHOUMINA Arlette** Gracia, cheffe de bureau engagements au pôle comptabilité et finances, décès survenu, ce vendredi 13 Mars, au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte



maladie. La veillée se tient à MAYANGA, vers B 52, rue Raymond Pego, Arrêt Marché Mayanga.

Les obsèques auront lieu, le vendredi 20 Mars 2020.

REMERCIEMENTS

La famille Ndamba du patriarche Nkondi-Mbenguele du village Loukiri (district de Mayama) et son chef, le Docteur Cyr Albert Nkodia, ont été très touchés par les marques de sympathie, d'affection et d'amitié, lors du décès de leur nièce, sœur, mère, tante, grandmère, la nommée Nsayi Alphonsine, décès survenu le mercredi 17 février 2020 au CHU de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le vendredi 28 février 2020 au cimetière



de Loukanga 2, sur la route de Nganga-Lingolo Linzolo. A cet effet, le Docteur Nkodia remercie tous les membres de la famille, en particulier les enfants Nkodia et Batola, les amis et connaissances, spécialement l'Association «Bana 10 Maisons» de Moungali, du soutien multiforme dont sa famille et lui-même ont été honoré lors de cette dure épreuve.

Que l'Eternel vous comble de grâces!



La nouvelle église d'Oyo a un an

Les chrétiens d'Oyo ont célébré mardi 10 mars 2020 l'an un de la nouvelle église Notre-Dame de l'Assomption. Un triple événement qui marquait également les 11 ans de la mort d'Edith Lucie Bongo Ondimba, inspiratrice du projet et le 56e anniversaire de sa naissance. A l'occasion, Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, a présidé la messe, entouré de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse et d'autres prêtres. C'était en présence du Président Denis Sassou-Nguesso et de son épouse Antoinette, des membres des familles Nguesso et Dirat, dont Mme Marie-Claire Dirat, mère de l'illustre disparue, de diverses autorités du pays parmi lesquelles les présidents des deux chambres du Parlement, et le Premier ministre chef du Gouvernement.

e fut un moment de liesse et d'action de grâces, cette célébration eucharistique en souvenir d'Edith Lucie Bongo Ondimba, Première dame du Gabon. Elle a été l'unique activité solennelle qui cette année a dominé les festivités marquant le 14e anniversaire de son rappel à Dieu. Elle a inspiré le projet de la nouvelle église d'Oyo construite il y a un an. Cette maison de prière bâtie à l'entrée de la ville, fait désormais la fierté d'Oyo et du diocèse d'Owando. Son ingénieur-architecte, le Polonais André W. Debski ainsi que la délégation venue de Libreville, au Gabon, ont eux aussi participé à cette messe commémorative. Le 10 mars 2020 marquait aussi les trois ans de l'hôpital général spécialisé d'Ovo qui porte le nom de la défunte Mme Bongo-Ondimba, L'homélie de l'abbé Gervais Protais Yombo s'est voulue une catéchèse sur le sens même de l'église comme maison de prière. Le curé d'Oyo est revenu sur le récit de la foi des fils d'Israël, dans l'Ancien Testament, qui se basait sur un événement passé que décrit le livre de l'Exode, la sortie d'Egypte. Ceux à qui les prophètes rappelaient, au regard de leurs infidélités: «Souvenez-vous



L'abbé Gervais Protais Yombo prononcant l'homélie

du Dieu de vos pères, celui qui vous a fait sortir d'Egypte». Il a ainsi commenté la date du 10 mars 1964 qui rappelle la naissance d'Edith Lucie Bongo-Ondimba, fille aînée du Président

Humainement parlant, la joie du 10 mars 1964 du Président Sassou-Nguesso a été gravement éprouvée le 14 mars 2009, date du rappel à Dieu de Mme d'Edith Lucie Bongo-Ondimba. Cet événement, à jamais gravé dans les mémoires, a bouleversé notamment la famille du feu Président gabonais Omar Bongo-Ondimba, les familles



Mgr Victor Abagna Mossa présidant l'eucharistie en présence de Mgr Urbain

invité l'assemblée à se lever pour observer une minute de silence à l'occasion du double anniversaire de la mémoire de la Première dame du Gabon.

Le curé d'Oyo a défini la particularité de l'église, sa nature et sa fonction. Il a souligné qu'une église n'est pas un bâtiment quelconque. «C'est la maison fant de Dieu».

Si la journée du mardi 10 mars a été aussi caractérisée par l'exécution pendant la messe de l'hymne national «La Congolaise» par un échantillon d'élèves de l'école primaire Sainte Radegonde et du collège Saint Zygmunt (don de la Fondation Edith Lucie Bongo-Ondimba: FELBO), celle du



Les familles Nguesso, Bongo et Dirat pendant la messe

du Seigneur où les fidèles se retrouvent pour chanter la gloire de Dieu. Sa forme est généralement inspirée par la croix. Elle comprend généralement deux parties: la nef et le chœur. Les portes d'une église sont toujours ouvertes pour accueillir tout ensamedi 14 mars 2020 a, quant à elle, été commémorée dans le strict recueillement, avec le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe d'Edith Lucie Bongo-Ondimba.

Aristide Ghislain NGOUMA

Nguesso et Dirat. L'abbé Yombo a COMMISION EPISCOPALE DE L'EDUCATION CATHOLIQUE

Prix Passion Poucouta «PPP2», le tableau d'honneur à l'honneur

«Il est heureux de noter que l'institution de ce prix nous offre annuellement l'occasion de nous retrouver désormais et de réaffirmer notre ambition de construire une Ecole Catholique Diocésaine qui vise l'excellence. En effet, la mise en compétition des élèves qui se distinguent par la qualité de leur travail, est une expérience exemplaire de promotion d'une véritable culture de l'excellence. Je perçois cette 2ème édition comme celle de la maturité, où la quête du prix par les meilleurs élèves contribue à la saine émulation et partant, à l'amélioration des performances scolaires». (Dixit Sr Clarisse)

e «Prix Passion Poucouta» est né de la volonté de la famille et plus particulièrement des enfants Poucouta pour vénérer la mémoire de leur père qui en sa qualité de Directeur Diocésain de l'Ecole Catholique de Pointe-Noire (2010-2018) souhaitait toujours gratifier les meilleurs élèves et par la même occasion stimuler les autres élèves au travail.

Le prix «Passion Poucouta» est une olympiade à la suite de laquelle sont récompensés les cinq meilleurs élèves qui se distinguent parmi tous les autres candidats, tous issus des différentes écoles catholiques de Pointe-Noire. Le but étant de récompenser, d'encourager et de susciter en eux, l'envie de faire mieux.

Une première édition a eu lieu l'année scolaire dernière, le 16 mars 2019 à l'école conventionnée catholique Saint Pierre Apôtre sous la supervision du Révérend Père Vianney Kiabiya, l'actuel Directeur Diocésain de l'Ecole Catholique de Pointe-

La seconde édition qui aura lieu le 21 mars 2020 a la particularité d'être supervisée par la Secrétaire Générale de la

Commission Episcopale de l'Education Catholique (CEE-DUC), la Révérende Sœur Agnès Clarisse Nkourissa et de connaître aussi, la participation de plusieurs écoles catholiques. En attendant de donner à ce prix la dimension nationale, cette seconde édition qui se déroulera toujours à Pointe-Noire sera consacrée comme par le passé, aux meilleurs élèves de la classe de CEI en ce qu'elle est une classe d'initiation. La

SOAY sélection des lauréats se fera sur la base des résultats du premier trimestre. Comme à l'accoutumée, ces derniers plancheront sur les épreuves de

la dictée- questions, du calcul et de la culture religieuse. Les prix décernés aux heureux récipiendaires c'est-à-dire les cinq meilleurs élèves varient de

la prise en charge annuelle des frais scolaires à l'octroi des fournitures scolaires et tout autre matériel scolaire susceptible d'amener nos élèves à améliorer leurs performances scolaires.

Raoul SIKA Service des Ressources humaines et des Affaires Administratives/CEEDUC

COMMUNIQUE

ans le cadre de son projet quinquennal d'élabo- | Miséricorde ration d'un manuel pour le renforcement de la cohésion sociale au Congo, l'académie catholique de Brazzaville pour l'Ethique organise des rencontres citoyennes, qui devront permettre à une centaine de citoyens d'évoquer ensemble la guestion de la cohésion sociale dans notre pays, ce qui la freine et ce qui est susceptible de la renforcer.

Sur recommandation des Evêgues du Congo. ces rencontres se déroulent dans sept communautés appartenant aux confessions religieuses suivantes: Eglise catholique (trois), Eglise évangélique (une), Eglise orthodoxe (une), Eglise de réveil (une) et une Mosquée. Voici le programme des rencontres citoyennes, qui se dérouleront de 10h: 00 à 14h: 00

- 21 Mars 2020: Paroisse St Grégoire de Massengo - 04 Avril 2020: Paroisse Jésus Ressuscité et de la divine

- 25 Avril 2020: Mosquée de la Place

09 Mai 2020: Assemblée Chrétienne

- 16 Mai 2020: Temple du Centenaire (Eglise Evangélique du Congo)

- 23 Mai 2020: Paroisse Saint Pierre Claver

- 13 juin 2020: Paroisse de l'Eglise Orthodoxe

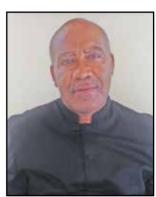
Chaque rencontre n'accueillant que 100 participants, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire pour participer à l'une d'elles. Les inscriptions peuvent se faire dans chacune des communautés concernées ou au siège de l'Accabe, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO) vers le Lycée Chaminade, du Mardi au Vendredi de 9h00 à 13h00, ou par téléphone aux numéros suivants: 22 601 44 21/06 665 98 43.

TÉMOIGNAGE

Abbé Jacques Nganga Nitoumossi: itinéraire d'un curé humble, intellectuel et charismatique

Parler d'un homme, l'abbé Jacques Nganga Nitoumossi (né le 10 mars 1960), qui ne relève pas de ma promotion quoique confrère dans le sacerdoce, pourrait être considéré comme fantaisiste. Voilà pourquoi je me permets de situer d'ores et déjà la période où j'ai vraiment vécu et partager les moments de joie, de prière d'ensemble et de correction fraternelle avec celui qui a marqué mes deux dernières années pastorales avant mon départ en mission pastorale en Italie: les années 2008 à 2010.

1) Un curé qui va à la rencontre de son vicaire Nous sommes en juillet 2008. Les affectations à peine publiées, l'abbé Jacques me fait la surprise en venant me rendre visite dans la paroisse que je devais quitter après avoir passé une expérience plus ou moins critique avec l'équipe presbytérale que nous formions. Et pour éviter des oreilles indiscrètes, il m'invita à partager le repas au Centre-Ville tout en cherchant non seulement à me réconforter, mais également à me rassurer de sa pleine collaboration une fois que je serai installé dans sa paroisse. C'est ainsi qu'en



Abbé Jacques Nganga Nitoumossi

septembre 2008, je faisais mon entrée à Saint Pie X.

Et lors de la première messe célébrée ensemble, comme il est de coutume, le curé me présenta à la communauté paroissiale en disant: «Chers parents, frères et sœurs, vous l'avez déjà deviné l'abbé Eric est notre nouveau vicaire; mais attention, faites attention avec lui parce qu'il n'est pas venu seul». Evidemment à ces paroles la communauté restait suspendue à ses lèvres avec cette curiosité de connaître la suite.

Et lui de continuer en disant: «l'abbé Eric est venu avec son chien, un berger allemand!». Ça c'était le style Ya Jacques!

Au cours de nos deux ans passés ensemble, nous avons effectivement travaillé en harmonie, sans que l'un ou l'autre ait à se plaindre ni à l'évêque ni au vicaire général, encore moins au vicaire judiciaire.

Deux belles années au cours desquelles, sur ma proposition nous avions réalisé les travaux des pavés dans la cour paroissiale et la publication d'un livret (en m'inspirant de l'annuaire historique de la paroisse Saint Esprit de Moungali) retraçant l'historicité de la paroisse grâce aux témoignages de certaines familles, notamment Anatole Ntoumi (d'heureuse mémoire), que l'abbé Jacques appelait affectueusement Pépé Ntoumi, initiateur du Renouveau charismatique au sein de la paroisse. C'est ainsi qu'après plusieurs rencontres avec les autres membres de cette commission, je signais la publication de ce livret historique, le 13 mai 2010, en la Solennité de l'Ascension du Seigneur. Ce modeste document de 37 pages, que l'abbé Jacques appellera «Acte de naissance», tout en déclarant dans sa page introductive: «Je remercie de tout cœur le Père Eric pour cette initiative, et les autres responsables de la paroisse qui ont collaboré à la réussite de ce document». Et c'est donc à l'issue de ce travail que nous découvrîmes que la paroisse Saint Pie X célébrait ses 20 ans d'existence sa première messe de Noël eut lieu en 1990, avec comme responsable le père Cyriaque Onuoha. Puisqu'avant cette date les messes ne se célébraient que le samedi, et le dimanche était réservé au culte protestant.

2) Un curé intellectuel et charismatique

Si certains Hommes s'affirment intellectuels en brandissant diplômes et médailles reçus et dont on lit peu même sur des sujets de leur spécialisation, cela ne fut pas le cas pour notre abbé Jacques.

En effet, moraliste de formation à l'université d'Angers en France, l'abbé Jacques continuait à se cultiver et à nous faire réfléchir à travers ses nombreuses réflexions sur des sujets sans frontière dans les colonnes de La Semaine Africaine (la sexualité, l'homosexualité, l'éthique, le mal, l'écoute de l'autre, la mort...).

Prêtre charismatique, l'abbé Jacques s'était dévolu au ministère des malades dès les premières années de son ministère sacerdotal à la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké. Le découvrir sur le terrain pastoral n'a pas été pour moi une surprise, puisqu'en tant que bibliothécaire du séminaire, j'avais pu constater à travers les fiches de lecture, que l'abbé Jacques nourrissait en lui cette passion sur les auteurs ésotériques et sur la présence du mal dans le monde et dans l'homme.

A ceux qui l'ont critiqué comme étant prêtre Franc maçon ou magicien, l'abbé Jacques nous laisse un livre qu'il a publié en France, comme «fruit» de son expérience: «La prière de guérison. Guide pratique» (éd. Paari, 2015). Livre qui a eu malheureusement peu d'écho comme cela arrive souvent dans notre monde ecclésial; puisque plus enclin à avoir en poche le dernier téléphone, en lieu et place de la dernière encyclique de l'évêque de Rome.

Le repas, une autre «messe» à célébrer

Le repas était une autre «messe» que l'abbé Jacques aimait bien célébrer surtout quand il recevait ses invités de «marque» (du monde religieux comme laïc); il se «vantait» toujours d'avoir du bon vin dans sa cave, repas qui se terminait selon la culture française par du fromage et des godets de cognac. Signe d'une charité fraternelle vécue et partagée jusqu'à la dernière goutte de vin pour la plus grande joie de ses hôtes.

Toujours propre à son style taquin, il ne manquait jamais de le répéter aux séminaristes de passage, aux stagiaires qui se préparaient au diaconat et/ ou au presbytérat: ici on mange bien, on boit du bon vin. Un refrain que les populations de Mamvoua et Mantsimou étaient lasses d'entendre, et que les tout petits reprenaient bien volontiers en chœur. Pire encore lorsqu'il avait obtenu de l'archevêque la permission de ne parler et de ne célébrer qu'en français à Pie X; puis en anglais avec l'arrivée de l'abbé Junior Aya Yombo pour permettre aux chrétiens fonctionnaires de l'OMS d'avoir la messe en anglais. Mais malgré tout cela, la communauté paroissiale était fière de lui, de sa simplicité et de sa disponibilité à accueillir tout le monde.

Ce qu'il n'appréciait pas à table pendant le petit déjeuner, c'est lorsque l'un des vicaires qu'il a eu, préférait réchauffer la nourriture de la veille, alors qu'il faisait tout pour qu'il ne manque de rien. Cette odeur de la nourriture du matin l'indisposait tellement qu'il avait fait le choix (avec douleur dans le cœur) de déjeuner souvent après le vicaire. Sacré Ya Jacques!

En guise de conclusion comme modeste contribution à tant d'autres hommages que l'abbé Jacques continuera à recevoir même après sa mort, je dirai que notre aîné (pour nous les cadets) et confrère dans le sacerdoce était un homme de valeur, qui a su donner égalément de la valeur à son ministère sacerdotal au-delà de nos fragilités humaines.

Pourtant comme chacun a pu le constater, l'abbé Jacques n'a pas voulu profiter de son charisme pour s'enrichir, encore moins d'être un prêtre voyageur vers l'Europe, si ce n'est quand il prenait quelques jours de repos en famille à Pointe-Noire. Voilà chers tous, ce que j'ai pu retenir de lui, de nos deux années pastorales vécues ensemble.

Va, repose en paix auprès de nos aïeux dans la foi!

Ton cadet,

Abbé Eric Béranger N'SONDE

ANNONCE



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES GRANDS TRAVAUX

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX



COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(P146933 - DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale BP 14729 BRAZZAVILLE Tél: (242) 06 956 86 64 - Fax: 222 83 54 60 Email: cepDURQuaPdggt@gmail.com



PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES PAR PAVAGE A POINTE-NOIRE.

RESUME EXECUTIF

Mars 2020

1. Contexte et justification de l'étude

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque Mondiale, le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) pour un montant de cent vingt millions (120 000 000) de dollars US.

Le gouvernement a décidé de confier l'exécution du projet au Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire et des Grands Travaux (MAETGT).

Ce projet vise l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires ciblés et le renforcement des capacités du gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

Les activités du projet sont organisées autour des trois (03) composantes ci-après:

- composante 1: intégration et restructuration des quartiers;
- composante 2: renforcement des institutions et des capacités;
- composante 3: gestion, coordination et évaluation du projet.

Le projet cible les quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa à Brazzaville, Tchiniambi1 et Mboukou à Pointe-Noire.

Ainsi, il est prévu, dans le cadre du projet, notamment de la composante 1 «intégration et restructuration des quartiers», la construction des voiries urbaines par pavage à Brazzaville et Pointe-Noire.

Cependant, la réalisation de ces travaux peut avoir des impacts tant positifs que négatifs sur l'homme et son environnement.

L'implication de la Banque mondiale dans le financement d'un projet (que ce soit sous forme de don ou de prêt) entraîne que le projet se conforme à ses politiques de sauvegardes.

Au regard de l'occupation spatiale des populations dans ces sites, l'exécution de ces travaux pourrait entraîner le déplacement physique temporaire ou non des personnes,

la destruction des biens, d'arbres et la relocalisation des vendeurs informels et les habitants, les risques d'accidents lors des travaux, les risques de perturbation des réseaux d'eau et d'électricité, etc.

Pour être en conformité avec la législation nationale et la Politique Opérationnelle PO/PB 4.12 de la Banque mondiale, il est nécessaire de préparer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour ce présent sous-projet.

2. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de préparer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) relatifs aux travaux de construction des voiries par pavage dans les quartiers de Tchiniambi 1 et Mboukou à Pointe Noire.

Les objectifs du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont de mettre en place les mécanismes d'atténuation des impacts sociaux afin de prendre en compte les impacts du déplacement involontaire des populations affectées par le Projet, en leur permettant de reconstituer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie. Il s'agit également de restaurer les moyens de production et les revenus au niveau individuel et collectif supérieur ou égal à la condition initiale.

La démarche méthodologique adoptée dans l'étude a été basée sur deux approches complémentaires. La première s'est appuyée sur une approche participative qui a combiné d'une part la collecte et l'analyse de documents stratégiques et d'autre part, des entretiens et de focus groups avec les acteurs et partenaires concernés par le Projet. Une troisième étape a consisté à traiter les informations et données collectées et procéder à la rédaction du présent rapport.

3. Description du sous-projet

Dans la réalisation de ce sous-projet, il est prévu la construction des voiries sur une distance linéaire totale de 20 km, à raison de 10 km par quartiers. Les travaux de voiries dans la première phase vont être réalisés sur 5 km dans chaque quartier. Le revêtement des voiries sera réalisé en pavés de béton de type TRIEF (sinusoïdaux, autobloquants à épaulement et emboitement) de 20 x 20

ANNONCE

x 11. La couche de fondation sera sur une épaisseur de 20 cm en sable limoneux jaune et la couche de base sur une épaisseur de 20 cm en tout venant naturel.

Outres les travaux des voiries, il est également prévu l'aménagement du système d'assainissement dans ces quartiers

Dans le quartier de Mboukou, le système d'assainissement proposé consiste à doter les voiries ciblées des caniveaux couverts par des dalettes correspondantes aux accès des parcelles, aux croisements des ruelles, des avenues et des bordures CS2 pour des tronçons de courte portée et à pentes fortes. Les quantités proposées sont les suivantes: bordures CS2 = 5312 ml, caniveaux 80x80 = 5815 ml.

L'exutoire retenu où se déverseront tous les caniveaux est la rivière «Tchinouka» qui croise l'avenue Charles de Gaulle.

Dans le quartier Tchiniambi 1, le système d'assainissement proposé consiste à doter les voiries ciblées des caniveaux couverts par des dalettes correspondantes aux accès des parcelles, aux croisements des ruelles, des avenues et des bordures CS2 pour des tronçons de courte portée et à pentes fortes. Les quantités proposées sont les suivantes: bordures CS2 = 924 ml, caniveaux 80 x 80 = 8 651 ml, caniveaux 90x 90 = 607 ml, caniveaux 100 x 100 = 383 ml.

Sur les franchissements respectifs de la rivière «Songolo», sont prévus des dalots de tailles et de types différents. Les exutoires retenus où se déverseront tous les caniveaux sont la rivière «Songolo» et ses bretelles.

4. Informations de base sur les conditions du milieu La zone du projet concerne le quartier Mboukou dans l'arrondissement 3 Tié-Tié et le quartier Tchiniambi 1 dans le 4ème arrondissement Loandjili. Les populations étaient estimées en 2016, selon l'administration locale, approximativement à 12 000 habitants au quartier Mboukou, et 16 000 habitants au quartier Tchiniambi 1.

Le relief de la zone est généralement plat avec un sol dominé par le sable et l'argile. Le climat de la zone est de type subéquatorial océanique, sous l'influence d'un courant marin froid de juin à septembre et d'un courant marin chaud d'octobre à mai. Il y a 2 saisons distinctes: la saison sèche de juin à septembre et la saison des pluies d'octobre à mai. L'hydrographie est dominée par les cours d'eau Tchikata pour Tchiniambi1 et Tchinouka pour Mboukou.

Le niveau d'équipement en infrastructures de base (santé, éducation, eau, électricité, voiries, etc.) est très faible et une grande majorité de la population dans ces quartiers vit dans des conditions difficiles voire précaires.

5. Analyse des impacts induits par les travaux Outre ces impacts sociaux positifs, les activités de construction des voiries urbaines par pavage dans les quartiers de Mboukou et Tchiniambi 1 vont induire des impacts socio-économiques négatifs dans ces quartiers. En effet, l'emprise utile pour la construction des voiries par pavage impactera 423 structures (à usage com-

mercial et non commercial), 39 arbres appartenant aux Personnes affectées par le projet (PAP) riveraines, un champ de manioc de 3 m² appartenant à une PAP et 340 PAP pourraient subir une perturbation de leurs revenus tirés de l'exploitation des places d'affaires.

Ces activités vont impacter au total 549 personnes réparties comme suit: 302 PAP à Mboukou (157 femmes contre 145 hommes) et 247 PAP à Tchiniambi 1 (77 femmes contre 170 hommes).

6. Recensement des biens et personnes susceptibles d'être affectés par le projet

Sont éligibles à la compensation/indemnisation, les catégories de personnes suivantes:

- les personnes possédant des biens (quel que soit l'usage) dans les emprises des rues;
- les propriétaires (représentants connus) subissant des pertes des arbres et des cultures vivrières;
- les personnes exerçant des activités commerciales le long des voiries retenues et qui pourraient subir des perturbations des revenus.

Ces personnes doivent être recensées avant la date butoir ou date limite d'éligibilité.

Conformément à la OP 4.12, l'évaluation des pertes s'est faite de manière à aboutir à des niveaux d'indemnisation et de compensation qui assurent le remplacement intégral de tout actif devant être affecté du fait de la construction des voiries urbaines par pavage. Pour chaque personne impactée, les espèces végétales privées sont valorisées au coût de remplacement intégral par rapport à la valeur du marché courant dans la ville.

Le recensement des PAP a permis d'aboutir aux résultats ci-après:

- nombre total des personnes affectées par le projet: 549 PAP dans les deux quartiers dont 302 PAP à Mboukou (157 femmes et145 hommes) et 247 PAP à Tchiniambi 1 (77 femmes et 170 hommes)
- nombre des personnes vulnérables affectées: 291 dans les deux quartiers dont 302 PAP à Mboukou (157 femmes et145 hommes) et 247 PAP à Tchiniambi 1 (77 femmes et 170 hommes)
- nombre total des biens affectés: 423 dans les deux quartiers répartis comme suit: 21 structures amovibles, 280 structures fixes et 122 structures semi-fixes.
- nombre de ménages affectés par le déménagement physique dû à une acquisition de terre: aucun ménage ne sera affecté par la perte d'habitation dans le cadre de la mise en œuvre de ce sous-projet.
- nombre des ménages affectés par la perturbation temporaire des activités socioéconomiques: 340 dont 137à Tchiniambi 1 et 203 à Mboukou
- nombre d'arbres fruitiers à abattre et à élaguer: au total 39 dans les deux quartiers dont 28 arbres affectés à Mboukou et 11 arbres affectés à Tchiniambi 1
- cultures vivrières et légumières affectées dont la superficie cultivée ne peut même pas être calculée en m²: une (01) seule PAP propriétaire d'un champ de manioc de 3 m2 au quartier Tchiniambi1.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants de l'E.S.G.A.E édifiés sur le programme Erasmus

L'ambassadeur chef de la délégation de l'Union Européenne en République du Congo, Raul Mateus Paula, à la tête d'une délégation de cet organisme, s'est rendu mercredi 11 mars à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (E.S.G.A.E) pour une visite de travail qui lui a permis de toucher du doigt les réalités profondes de cet établissement. L'ambassadeur européen a échangé avec les étudiants de l'Ecole sur divers sujets, notamment sur le programme Erasmus.

ne visite guidée de l'Ecole lui a permis d'apprécier les conditions d'études des apprenants et celles de travail du personnel enseignant et administratif. Dans une liesse, Raul Mateus Paula et sa délégation ont été accueillis dans la grande cours de l'Ecole par des étudiants à la fois heureux et surpris. Surpris parce que c'est pour la première fois qu'un ambassadeur de l'Union Européenne s'est rendu dans cet établissement privé d'enseignement supérieur.

Le Professeur Roger Armand Makany, promoteur et directeur général de l'Ecole, présentant l'établissement, a mis l'accent sur sa dynamique d'internationalisation qui, selon lui, est une démarche active d'ouverture sur le continent et sur le monde. Au plan national, l'E.S.G.A.E est le premier établissement privé d'enseignement supérieur agréée définitivement par le ministère de l'Enseignement supérieur, et le seul à avoir l'accréditation du même ministère pour délivrer des Masters. Tous les diplômes délivrés par l'Ecole (BTSE, Licence, CESAE, Masters) sont reconnus par l'Etat. Au niveau continental l'E.S.G.A.E est en partenariat avec: HEM Maroc, l'université Mohammed V de Rabat (Maroc), l'Institut international de Management (Benin), l'université de Kinshasa (RDC) ou l'Université Marien NGouabi (Congo). Les principaux défis à relever étant connus ainsi que les cibles. «Au plan international,

l'E.S.G.A.E est partenaire de l'ecole de Commerce de Lyon (France), Financia business School, l'IAE de Poitiers et de Caen, en France, le Réseau des IUT de Normandie et depuis quelques jours avec la "Francfort Business School. L'Ecole est entre autres membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de l'Association internationale des Universités (AIU). Depuis 2008,



De g. à dr.: Davy Makany, Raul Mateus et Roger A. Makany suivant le déroulé de la cérémonie

diants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde entier), qui selon lui, est très



Des étudiants suivant attentivement l'ambassadeur Raul Mateus

elle est classée parmi les mille meilleures écoles et universités du monde selon le classement de l'Agence française de notation Eduniversal. Elle est le premier et l'unique établissement du Congo dont les diplômes sont reconnus par le Conseil Africain et Malgache pour l'enseigne-ment supérieur (CAMES)...», a indiqué Roger Armand Makany. Raul Mateus Paula, surpris de l'accueil qui lui a été fait, a entretenu les étudiants sur l'Union européenne, ses relations avec le monde, la révolution verte et digitale, ainsi que sur le programme Erasmus (un programme d'échange d'étumal connu au Congo. Ce dernier point a captive l'attention des étudiants qui ont cherché à tout connaître des procédures d'inscription et des avantages qui en découlent. Beaucoup plus de moyens seront mis à disposition dans le cadre de ce programme pour soutenir la mobilité Europe-Afrique des étudiants et enseignants, a-t-il conclu.

Des prix ont été remis, par ailleurs, aux étudiants qui se sont distingués pendant la première évaluation semestrielle. Avant de quitter l'E.S.G.A.E,

l'ambassadeur de l'U.E. a signé le livre d'Or en encourageant l'Ecole au regard des actions accomplies et souhaité plein succès à l'établissement.

L'enseignement supérieur privé est un acteur complémentaire de l'enseignement supérieur public partout dans le monde. Mais, les deux ne sont ni identiques ni interchangeables. Dans le vaste champ que constitue la mondialisation de l'éducation, il n'y a pas de "One best way", mais des futurs possibles conduisant à l'excellence et à la qualité, deux notions tributaires de l'espace et du temps. De ce point de vue, l'E.S.G.A.E fondée en 1993 et spécialisée dans la formation et recherche en sciences de gestion et du management. est une expérience unique servant de référence dans le paysage éducatif congolais. Elle compte officiellement au plan académique depuis 2008 deux palmes sur cinq parmi les 1000 meilleures universités et écoles du monde, selon l'organisme international Eduniversal. Deux palmes qui lui ont permis d'être une Good Business School, d'une part et d'avoir son Master professionnel en administration des entreprises parmi les 4000 meilleurs du monde, d'autre part.

Viclaire MALONGA

ARBORICULTURE

Jardinier fleuriste, un métier peu connu et moins valorisé par les Congolais

es jardiniers et fleuristes qui possèdent des pépinières dans la ville de Brazzaville sont abandonnés à eux-mêmes. Leur sort est triste car ils ne bénéficient d'aucun soutien du Gouvernement moins encore d'autres organismes du pays. Dominique Massamba, fleuriste possédant une pépinière depuis les années 2000 dans la forêt de la Patte d'oie à Brazzaville, est aujourd'hui comme hier à la recherche d'un soutien pour faire éclore son savoir et son savoir-faire. Entretien. *Comment avez-vous eu l'idée de créer votre pépinière?



Quelques plans dans la pépinières de Dominique Massamba

** Depuis mon jeune âge, je suis attaché à la terre. Je suis un amoureux du sol. Dès mon arrivée à Brazzaville, sans travail, ayant pour seul viatique l'expérience agricole dans mon village, je me suis lancé à cultiver la terre comme fleuriste, un métier peu connu et moins valorisé par les Congolais.

*Avez-vous préalablement obtenu des autorisations d'occupation de sol avant d'exercer comme fleuriste?

** La mairie sait que nous sommes là. Verbalement, nous sommes autorisés mais sur papier non. La mairie ne peut pas nous donner des attestations d'occupation, car les lieux où sont installées nos pépinières sont les domaines de l'Etat.

*Comment vous faites pour écouler vos produits?

** Comme vous pouvez le constater, nos produits n'ont pas besoin de publicité, ils sont bien exposés et sont visibles pour les passants. Leurs prix varient selon la nature de la plante: arbres forestiers, arbres floraux, arbres fruitiers ont des prix différents. Pour les fruits, un pied (un jeune plant) est vendu à 2.500F.CFA. Il m'arrive parfois de vendre sept à dix plantes par jour ce qui fait un montant approximatif de 20.000 F.CFA. Mais cela varie selon les saisons.

*Avez-vous un souhait à exprimer?

Ah! Une aubaine! Je demande personnellement aux Ministères de l'Agriculture et de l'Economie forestière de nous venir en aide; un soutien financier et matériel nous serait très utile. Je n'oublie pas les ONG pour qu'elles nous aident à améliorer la qualité et multiplier le rendement. Le planting d'arbre en république du Congo est autorisé par la loi du 062/84 de septembre 1984 qui institue la Journée nationale de l'arbre, et modifié par la loi 20-96 d'avril 1996 qui promeut la culture planting d'arbre dans notre pays permettant ainsi à tout Congolais de planter un arbre forestier ou fruitier. C'est dans cette perspective que se sont multipliés les pépinières dans toute la ville pour accompagner le Gouvernement dans sa politique du planting d'arbre afin de lutter contre le dérèglement climatique.

> Propos recueillis par Moïse AMPION (Stagiaire)

EDUCATION

Présentation de la collection "futur simple" des manuels de français au lycée

Les éditions Nathan représentée par son délégué pédagogique Benjamin Ahounou ont organisé le 10 mars dernier un atelier de présentation et d'appropriation de la collection futur simple des manuels de Français au lycée (2e, 1ère et Terminale). A l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP) à Brazzaville.

'atelier, placée sous l'égide Instrument indispensable dans ■institut, Augustin Nombo, a réuni les inspecteurs et chercheurs de l'INRAP, les inspecteurs et les enseignants de Français venus de quelques lycées du Congo. Les manuels de lycées de la collection futur simple, objet de cette rencontre, ont été soumis à une analyse suivant une grille d'évaluation qui a mis en exergue les écarts existant entre ce qui est étalé dans les manuels et ce qui est appelé à être concrétisé par les programmes officiels en portant surtout le regard sur l'aspect matériel des manuels, les illustrations, la structure, l'articulation, la cohérence, les contenus et les fonctions du manuel scolaire.

Pour Augustin Nombo, le manuel scolaire est un outil pédagogique qui regroupe des contenus, des savoirs nécessaires à l'enseignement et à l'apprentissage.

du directeur général de cet la vie d'un apprenant, le manuel scolaire possède des fonctions: «outil didactique, son objectif est de décliner, de manière organisée et progressive, les savoirs définis par les programmes officiels. L'outil pédagogique fournit à l'enseignant et à l'élève des supports d'enseignement ou d'apprentissage pour l'acquisition des connaissances ou compétences visées par les programmes et enfin l'outil social. Il s'agit de l'information et de l'intégration par les apprenants des réalités socioculturelles.»

Remerciant les éditions Nathan qu'il qualifie de partenaire sûr, le directeur général de l'INRAP a souhaité que ce partenariat soit renforcé et pérennisé et que d'autres disciplines puissent profiter également de ces expériences. «La collection futur simple des manuels de français au lycée va continuer



Denise Siapa présentant la collection pour le niveau Seconde

de sécuriser l'apprenant et l'enseignant au niveau des rythmes d'apprentissage, du dialogue qu'il instaure entre le maître et l'élève. Son interface que constitue l'évolution-certification, lui confère de ce fait le rôle de relais institutionnel au niveau de la politique éducative», a-t-il déclaré.

Benjamin Ahounou, représentant les éditions Nathan, a expliqué que ce qui a concouru à l'élaboration des documents dans l'espace francophone c'est premièrement le livre de français. Deuxièmement, si nous voulons que les Africains du Centre et de l'Ouest aient le même niveau, nous devons produire un livre commun. Mais aujourd'hui, pour faire un livre tout seul, cela coûte un peu cher. Mais quand on s'associé pour faire le livre, les forces sont conjuguées. D'où la participation du Congo à cette collection.

La Docteure Denise Siapa du service des programmes INRAP section Français, présentant la collection pour le niveau Seconde, a précisé que cet ouvrage est le 5e de cette collection. Il est composé de 239 pages et édité en 2016. Comme tout manuel scolaire, il est constitué d'une introduction et des objectifs. Ses contenus, son analyse et sa conclusion sont structurés. Le manuel de Seconde de cette collection prend en compte les compétences à construire à long terme chez l'apprenant pour un profil adapté à la citoyenneté et à l'universalité dans le contexte de la globalisation. «En effet, futur simple répond aux besoins pédagogique et didactique dans la quasi-totalité des pays de l'espace francophone,

continent africain. Futur simple est en relation étroite avec le français en seconde, manuel actuellement au programme», a-t-elle conclu. L'inspecteur des lycées zone 2 Niari Sylvain Mpoussoukou qui a apprécié la qualité des manuels a souhaité que de nombreux extraits des auteurs congolais apparaissent dans les manuels; ce qui n'a pas été le cas.

plus particulièrement ceux du

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Esther OTALAHI ESSSENGO (Stagiaire)

CHANGEMENT DE NOM

Dans le cadre de la procédure du changement de nom, je m'appelais MINAKA Joachim Parfait de naissance.

Désormais après la procédure, je m'appellerais MERLE

Toutes procédures anciennes restent caduques, à compter de la date de publication.

LIVRE

«Les parcours d'un idéaliste» de Christophe Bouramoué

«Cette journée harassante des épreuves puis des délibérations du jury se termina vers 16 h. Le professeur Robert Slama, rapporteur, fit son irruption dans la salle d'attente et lut de façon lapidaire, la liste des candidats admis à l'agrégation de cardiologie. Il y avait six lauréats sur les douze candidats. Je faisais partie de ceux-là.»

insi s'exprime dans un récit autobiographique, «Les parcours d'un idéaliste», paru en 2019 chez L'Harmattan, Christophe Bouramoué admis à l'agrégation de cardiologie des Centres hospitaliers universitaires de France, en octobre 1973, au CHU Pitié Salpêtrière, à Paris.

Né en septembre 1941 à Yonon, dans le département des Plateaux, le jeune impétrant entame son brillant parcours scolaire au Congo, à Ossah, un village situé à quelques kilomètres de son lieu de naissance, pour l'achever en 1960 au lycée Chaminade, muni de son baccalauréat en sciences expérimentales.

En avril 1974, Christophe Bouramoué et Nicole son épouse – dont il a fait la connaissance tandis qu'il étudiait sa médecine à Montpellier, Mme Bouramoué, quant à elle, étant étudiante en Faculté de sciences de la même ville – décident de reptrer au Conco

rentrer au Congo.

A Brazzaville, il est affecté à l'Hôpital général en qualité de chef de services hospitaliers. Ce faisant, il va s'atteler à la mise en place de l'Ecole de médecine – baptisée plus tard, Institut supérieure des sciences de la santé (INSSSA), puis Faculté des sciences de la santé (FSSA) – dont il devient le directeur. En octobre 1975, tout en conservant son poste de chef de services à l'Hôpital général, il est nommé maître de conférences agrégé de cardiologie à l'Université de Brazzaville

Après l'Ecole de médecine, l'autre grand chantier auquel le professeur Bouramoué va consacrer son temps, est celui de la transformation de l'Hôpital général en CHU (Centre hospitalier universitaire).

En 1992-1995, il est nommé recteur de l'Université Marien Ngouabi (UMNG).

Lorsque la retraite intervient, en 2006, après de bons et lovaux services, selon la formule consacrée, ce cadre émérite de médecine, cofondateur entre autres de la Revue de cardiologie tropicale, auteur de nombreuses publications scientifiques et qui compte parmi les promoteurs de l'adhésion de l'UMNG au Conseil africain et malgache pour l'enseigne-ment supérieur (CAMES), est professeur à l'UMNG et chef de service de cardiologie au CHU, chargé de la formation au Diplôme d'études supérieures (DES) de cardiologie.

Le professeur Bouramoué a été ministre de la Santé et des affaires sociales (1984–1986) – il est depuis 1976, membre du Parti congolais du travail (PCT) – puis ministre de la Recherche scientifique et de l'environnement (1986-1988).

A la faveur du processus de démocratisation, en 1990, il se lance dans la vie politique en participant à la création de l'Union des forces démocratiques (UFD) de Charles David Ganao. Son expérience politique se résume à ses quatre années de membre du gouvernement, entre 1984 et 1988. Ce n'est ni un meneur d'hommes ni un «fan» de la politique, comme il l'explique dans son livre, encore moins un doctrinaire mais un intellectuel admirateur de Charles de Gaulle, qui compte bien néanmoins apporter sa

pierre à l'expérience de démo-

cratisation en cours.

Il quitte l'UFD suite à des désaccords politiques, pour créer son propre parti, l'Union des démocrates sociaux (UDS), qui ne vécut que quelques mois. En 1996, le Rassemblement pour la démocratie et la République (RDR) fait son apparition sur la scène politique. Il y figure parmi ses dirigeants aux côtés des généraux Raymond Damase Ngollo et Emmanuel Ngouélondélé pour ne citer que ces deux

personnalités.

Aux yeux du professeur Bouramoué, la Conférence nationale souveraine (CNS) de 1991 a été une étape salutaire pour le pays, puisqu'elle a permis au Congolais de débattre en toute liberté – et souvent avec passion, il faut le reconnaître du bilan politique des régimes Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat et Denis Sassou-Nguesso: «Quel démocrate peut reprocher aux Congolais d'avoir réclamé la lumière sur des dossiers bien documentés et traités en commissions. Parmi ces problèmes on répertoriait les assassinats politiques, les biens mal acquis, les fonds détournés et «planqués» à l'étranger, la gouvernance politique et institutionnelle, etc.» On rappellera, d'ailleurs, que le professeur Bouramoué se verra lavé de tous soupçons par la CNS, à propos de la sordide affaire des déchets industriels de 1988, dans laquelle il avait été injustement impliqué et qui causa son départ du gouverne-

ment, en juillet 1988.

Le professeur Bouramoué dresse un bilan plutôt mitigé de sa présence au gouvernement comme ministre de la Santé et des affaires sociales notamment. Et qui, sérieusement, pourrait le contredire: le CHU, ainsi qu'on le sait, n'a jamais pu fonctionner avec le temps, comme une formation



La couverture du livre

de soins, d'enseignement et de recherche digne de ce nom. Et de nos jours, il n'est plus qu'un «mastodonte en pleine décrépitude.» Bien évidement, cet état de décrépitude relève de la responsabilité collective. Cependant, la question qui mérite d'être débattue et qui ne l'a pas été dans le livre, est celle de savoir si le Congo des années 1980 disposait de toutes les ressources humaines et institutionnelles nécessaires au fonctionnement efficient d'un CHU? Hier, comme aujourd'hui, au demeurant, la politique des gouvernements en matière sociale (santé publique, aide à l'école, au logement, etc.) a peu d'impact sur le quotidien des Congolais, ainsi que le constate

l'auteur: «D'une façon générale, on doit avoir le courage de reconnaître la faiblesse de l'action gouvernementale dans le domaine sociale.»

En toute sincérité, le professeur Bouramoué avoue: «Mon engagement politique a été de faible portée. Je reconnais aujourd'hui que j'ai commis une erreur en entrant dans cette galère.» Cette galère, c'est la politique, on l'aura compris. L'auteur jette un regard sans complaisance sur la société congolaise d'aujourd'hui, minée par les maux connus de tous nos concitoyens – des maux qui affectent la majorité de nos pays: corruption, népotisme, détournement des deniers publics, tribalisme «une des causes principales de la stagnation économique et sociale de notre pays et de beaucoup d'autres pays africains». Et n'allons surtout pas imaginer que la sévérité de ce regard est celui d'un opposant masqué, loin de là. C'est le regard d'un homme d'expérience, d'un intellectuel qui ose dire ouvertement ce qu'il pense de son pays.

Christophe Bouramoué est un intellectuel habité par le doute philosophique, un agnostique dirions-nous, qui se demande: «D'où est venu à l'homme l'idée d'associer Dieu à son existence? Pourtant, il est minuscule, fragile et périssable à court terme, tandis que Dieu

IN MEMORIAM

15 mars 2019 – 15 mars 2020

Jour pour jour, voici un an que l'Eternel a

rappelé dans son Royaume notre frère, père,

En ce jour de triste anniversaire, le frère Ger-

main BATAMIO, la veuve, les enfants, la famille

KAHUNGA et tous ceux qui l'ont connu et aimé

Nous ne t'oublierons jamais, que ton âme re-

d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

est invisible, infini, immuable, inaccessible et indifférent. Il ne peut donc y avoir de commune mesure entre Dieu et l'homme. L'un est l'Être éternel, l'autre, une infime particule, pratiquement le néant.»

Père de cinq enfants, mari fidèle - il est un des rares congolais de sa génération à être demeuré en couple avec son épouse française – cet homme de bientôt 79 ans est un sage. Un sage chez qui, les longues années d'études de médecine passées en France, la vie en couple avec une Fran-çaise, la pratique de sa profession d'agrégé de médecin qui l'oblige le plus souvent à pen-ser et s'exprimer dans la langue de Molière ... n'ont pas ébranlé les fondements de la culture ancestrale qui le constituent. On serait tenté de penser, qu'à l'instar de nombre de ses congénères, il adhère à l'esprit du Nkoué-Mbali, entité protectrice et code moral régissant les rapports sociaux au sein de la communauté téké, et qui enjoint aux membres de celle-ci : respect de l'autorité coutumière et des aînés, des biens d'autrui, solidarité au profit de la collectivité, recours à la négociation en cas de conflit, paiement des impôts au Roi, etc. D'aucuns verront probablement dans cet attachement au Nkoué-Mbali, une manière de conservatisme peu ou prou désuet. Il serait plus raisonnable d'y voir une attitude saine, consistant à s'imprégner des valeurs positives de la tradition pour mieux s'ancrer dans la modernité.

> Jean José MABOUNGOU

LITTERATURE

Love Davy Ebvabali Soudzélé a ouvert son compteur

Fondateur et PDG de la startup Flash-Money, une agence de transfert d'argent à l'internationale, le Congolais Love Davy Ebvabali Soudzélé, âgé de 19 ans, étudiant congolais résidant en Côte-d'Ivoire, a sorti en décembre 2019 son tout premier livre, un roman titré «L'incroyable défi d'une vie», et sous-titré «Le mental d'une femme qui gagne!».

ublié aux Editions Edilivre et disponible sur www.amazon.fr, le roman de Love Davy Ebvabali Soudzélé compte 74 pages, subdivisées en trois parties: «Merveilleuse face à son triste destin dans les rues de Brazzaville», «Le voyage pour Olounou» et «La nomination au poste de sous-préfet»). «Ce livre vous expose la démarche et le mental qu'il faudrait avoir pour mieux affronter les difficultés que la vie vous réserve. Il est plus important d'exposer en ce 21e siècle les pièges de la vie. qui jusqu'alors, étaient plus ou moins inconnus. C'est un compagnon de la vie qui vous aidera à garder la tête hors de l'eau dans les moments les plus durs de votre vie. C'est à cette finalité que votre collègue, cadet et ami vous écrit ces pages», lit-on à la quatrième page de couverture.

quatrième page de couverture. «Trouver une maison d'édition, et surtout le financement nécessaire pour publier le livre selon les règles de l'art et il y'a un plus grand combat dans la publicité et la vente du livre. Ce sont les problèmes confrontés pour atteindre ce but», déclare l'auteur, qui annonce qu'un autre roman verra le jour avant septembre de cette année. Aussi demande-



Love Davy Ebvabali Soudzélé

t-il un coup de pouce aux personnes de bonne volonté, pour réaliser son projet.

Passionné de littérature et fort de ses connaissances en management, Love Davy Ebvabali Soudzélé est étudiant en commerce et administration des entreprises à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Il est né le 10 octobre 1999 à Djambala, dans le département des Plateaux, au



Congo-Brazzaville.

Il a fait ses études primaires à Lékana, une ville du même département où il a obtenu, en 2014, son Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Avant de décrocher son Bac en 2017, au Lycée interdépartemental de Djambala. C'est cette même année qu'il a débuté la rédaction de son ouvrage.

Moïse AMPION (Stagiaire)

Pour contacter l'auteur: Téléphone: (+225) 678 581 15 Email: ebvabaly@gmail.com.

CHANGEMENT DE NOM

oncle. Gomère MAMPOUYA.

pose en paix!

Je m'appelle Taliane Hisca KOUEBE l'SCHING Je voudrais, désormais, m'appeler Kimangou Stanislas LOUSSOUKO.

PARCELLE À VENDRE

Proche de la Mairie de Moungali.

<u>Contact:</u>

Tél: 06 627 93 78 05 586 25 83

<u> IANNONCES</u>

PUMP OIL SERVICES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000.000 FCFA Siège social: 72 rue des marins, avenue de l'aéroport-BP: 1999 RCCM 14 B 575

Pointe-Noire République du Congo

ANNONCE LEGALE:

NOMINATION D'UN COGERANT

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société PUMP OIL SERVICES Sarl, établi en sous seing privé en date du 07 Février 2020, les associés ont décidé de nommer Monsieur NTY LEQUOI Elbo Marsy de nationalité congolaise en qualité de cogérant de la société pour un mandat de quatre (4) ans à compter du 1er Mars 2020.

La société PUMP OIL SERVICES Sarl sera conjointement administrée par Messieurs BUNEL-GOURBY Thierry Claude Jean et NTY LEQUOI Elbo Marsy.

Le dépôt de l'acte au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire a été effectué sous le numéro 20 DA 188 du 05 Mars 2020

L'immatriculation au registre de commerce et de crédit mobilier est établie sous le numéro CG/PNR/14 B 575

Fait à Pointe-Noire, le 12 Mars 2020

Pour insertion légale.

MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;

E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«La Congolaise des Prestations Générales» En sigle L.C.P.G.

Société A Responsabilité Limitée CAPITAL: 2.000.000 FRANCS CFA Siège social: OUESSO **REPUBLIQUE DU CONGO**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date | nique; à Pointe-Noire du onze octobre deux mil | *Maintenance industrielle; dix-neuf, enregistré le quatorze octobre de la même année au Domaine et Timbres de Sangha - Ouesso, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «La Congolaise des Prestations Générales SARL» en sigle L.C.P.G, au capital de F.CFA DEUX MILLIONS (2.000,000), dont le siège est établi à Ouesso.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- *Intérim, prestation de services, mise à disposition du personnel on/offshore; *Entretien des espaces verts et nettoyage des bureaux et villas;
- *Gardiennage;
- *Désinsectisation, désinfection et dératisation:
- *Travaux maritimes et portuaires; *Les constructions, les réparations et
- l'entretien des oeuvres portuaires; *Travaux bâtiments: Carrelage, peinture
- et maconnerie;
- *Entretien et curage fosses septiques; *Menuiserie, plomberie, soudure, tuyauterie, électricité, climatisation et méca-

- *Assainissement;
- *Transport; *Représentation.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement;

Monsieur Eric Blanchard MANDOU-NOU PONGUI est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM-OUE 19-B047.

Pour avis.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°015/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS	
1	10123 du 23/09/2019	Plle (s) 04	Bloc: 14	Section: AE	Superficie: 335,47m ²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	04	OKOUMOU NIALOBO Natanaëlle Mbosi-	
2	10140 du 03/10/2019	Plle (s) 01 à 12	ter	Section: ABZ1	Superficie: 5750,00m ²	POINTE INDIENNE(FIIE TCHINIMINA)	LOANGO	la-Myua	
3	10141 du 03/10/2019	Plle (s) 06 et 07	Bloc: 29	Section: /	Superficie: 1000,00m ²	POINTE INDIENNE(FIIe TCHINIMINA)	LOANGO	HAIDARA ALBOUHARI	
Ĭ	9815 du 03/04/2019		Ter	Section: /		MONGO MPOUKOU	05	HAIDARA ALBOUHARI	
5	9414 du 03/04/2019	Pile ((s) 02	-		Superficie: 500,00m ²	FAUBOURG	04	MOBONDAMBONGO Vianney Elie	
6	10113 du 11/09/2019	Pile (s) 05	Bloc: 33	Section: AH	Superficie: 529,00m ²	NKOUIKOU	05	ENGAMBE Michée Azeckiel	
2	10113 du 11/09/2019 10085 du 30/08/2019	Pile (s) 3	Bloc: 72	Section: AK	Superficie: 452,62m ²	MATENDE	02	Merveilles ANDZILANDO	
8	2919 du 07/02/2013	Plle (s) 10	Bloc: 18	Section: S	Superficie: 312,00m ²			OGOUDELE Modeste Olamide Akanho	
_		Pile (s) 02	Bloc: 117	Section: Q	Superficie: 552,66m ²	MVOUMVOU	02	DUVAL Bertrand Dominique	
9	9353 du 29/05/2018	Plle (s) 17	Bloc: 150	Section: V	Superficie: 357,93m ²	TIE-TIE (Secret d'André)	03	ENFANTS MIZONZA NZAYOULOU Gilbert	
10	9982du 03/07/2019	PIIe (s) 03	Bloc: 33	Section: ACV	Superficie: 500,00m ²	VILLAGE MENGO (FIIe TCHIMVOULA)	LOANGO	NZIENGUI Ulrich Régis	
11	9729 du 11/02/2019	Pile (s) 02	Bloc: 96	Section: AB	Superficie: 582,40m ²	SONGOLO	04		
12	10055 du 20/08/2019	Plle (s) 04 bis	Bloc: 01	Section: V	Superficie: 250,00m ²	TIE-TIE (Ecole 30 Mars)	03	BAKOUA MASSAKA Bernadette	
13	10069 du 26/08/2019	Plle (s) 05	Bloc: 50	Section: CN	Superficie: 400,00m ²	VINDOULOU	04	MOUKALA NGUILA Rola Yves	
14	9461 du 25/09/2018	Plle (s) 07	Bloc: 15	Section: AG	Superficie: 500,00m ²	TCHIALI	05	MOUSSONO MATSANGA Lette Assia	
15	9462 du 25/09/2018	PIIe (s) 09	Bloc: 39	Section: AR	Superficie: 500,00m ²	VOUNGOU	03	MATSOUMBOU MAMBOU Abel	
16	10090 du 30/08/2019	PIIe (s) 02	Bloc: 137	Section: BZ4	Superficie: 500.00m ²	TCHIBALA	05	MATSOUMBOU MAMBOU Abel	
17	8261 du 27/02/2017	Plle (s) 13	Bloc: 142	Section: R	Superficie: 353,19m ²	GRAND MARCHE	01	MAKAYA Mickaïne Piede Flore	
18	9314 du 11/05/2018	Plle (s) 04 et 05	Bloc: 187	Section: AG	Superficie: 1000.00m ²	TCHIALI	05	Lassine SINAYOKO	
19	10169 du 17/10/2019	Plle (s) 05	Bloc: 08	Section: CJ	Superficie: 355.46m ²	MONGO KAMBA	05	DOUMINGOU-TOUSSAMBA Odilon Aymar	
20	10170 du 17/10/2019	Plle (s) 06	Bloc: 78	Section: CJ	Superficie: 500.00m ²	MONGO KAMBA	05	MBATCHI TCHINIONGO Duchelle Clerck	
21	10018 du 31/07/2019	PIIe (s) 05	Bloc: 164	Section: ABW S	Superficie: 500.00m ²	MONGO MPOUKOU	05	MBATCHI TCHIBOUANGA Pierrette	
22	9988 du 10/07/2019	Plle (s) 03	Bloc: 164	Section: ABWII	Superficie: 500.00m ²	MONGO MPOUKOU	05	ONTSONDO née MAKOSSO Evellaure	
23	9846 du 24/04/2019	Plle (s) 05	Bloc: 26	Section: ACF	Superficie: 470.45m ²	MONGO KAMBA	05	Circonstance	
24	8547 du 30/06/2017	Plle (s) 05	Bloc: 46	Section: BWS	Superficie: 500,00m ²	MPANGA (Famille MPANGA)	05	Mr et Mme KIANGALA	
25	9800 du 26/03/2019	Plle (s) 09 bis	Bloc: 153	1er	Superficie: 346.06m ²	PLATEAU HINDA(FIIe SUMBA)	05	ONTSONDO Cyrille Stève Blanchard	
26	8652du 23/08/2019	Plle (s) 07	Bloc: 108	Section: CL	Superficie: 264,60m ²	MVOUMVOU	05	NIEMET EMENET Prince Adenet	
27	10179 du 23/10/2019	Plle (s) 01 et 02	Bloc: 153	Section: P	Superficie: 880,00m ²	POINTE INDIENNE	LOANGO	GUMBAYANDOU née MVOULANKOUO	
28	10147 du 09/10/2019	Plle (s) 10 Bis	Bloc: 60	Section: KGB	Superficie: 25000m ²	KOUFOLI (Famille KONDI TCHI TALI)	05	Mélanie	
29	10161du 16/10/2019	Plle (s) 14	Bloc: 105	Section: CG	Superficie: 250.00m ²	SIAFOUMOU	05	DOUCOURE MAMADOU	
30	10144 du 08/10/2019	Plle (s) 08	Bloc: 108	Section: AF	Superficie: 500.00m ²	TCHIBALA	05	Mr et Mme FALCHI Gabriele et Nelie	
31	10127 du 27/09/2019	Plle (s) 06	Bloc: 93	section: BZ2	Superficie: 500.00m ²	MONGO MPOUKOU	05	MABONA Khloé Patricia Maëlys	
32	10159 du 16/10/2019	Plle (s) 06	bis	section: ABW	Superficie: 750,00m ²	KOUFOLI (TCHINIOKA KOUFOLI	05	MIERE KOUASSI Exaucée Gaëlia	
33	9951 du 07/06/2019	Plle (s) 17	Bloc: 267	section: CG	Superficie: 150,00m ²	Quartier MBOUKOU (MOUYONZI)	03	MPALI BALAYIRA	
34	6784 du 31/08/2015	Plle (s) 10	Bloc: 215	section: X	Superficie: 500.00m ²	MONGO KAMBA	04	TCHIBINDA SOUNGOU Marie Claude	
35	10164 du 16/10/2019	Plle (s) 01 à 10		section: ACK	Superficie: 5000.00m ²	POINTE INDIENNE (Famille TCHINIMI-	LOANGO	DEMOKO CECCALDI Merveille Sephora	
36	10162du 16/10/2019	Plle (s) 01 à 10		section: ABZ1	Superficie: 5000,00m ²	NA)	LOANGO	ONYIA SUNDAY UDOKA	
37	10163 du 16/10/2019	Plle (s) 01 à 10	Bloc: 54	section: ABZ1	Superficie: 5000,00m ²	POINTE INDIENNE (Famille TCINIMINA)	LOANGO	MOUKOKO Alain Fiacre	
38	7960 du 15/11/2016	Plle (s) 06 bis	Bloc: 66	section: ABZ1	Superficie: 250.00m ²	POINTE INDIENNE (Famille TCHINIMI-	05	Marc Antoine CHELALA	
39	10105 du 09/09/2019	Plle (s) 06	Bloc: 17	section: CJ	Superficie: 394,31m ²	NA)	05	Marc Antoine CHELALA	
40	10060 du 23/08/2019	Plle (s) 11	Bloc: 65	Section AE	Superficie: 1444,35m ²	MONGO MPOUKOU	LOANGO	Marc Antoine CHELALA	
		(6)	Bloc: 143	Section ABZ4	Capernoic: 1474,00m	SIAFOUMOU		MAZIKOU Glenn Dallia	
			Bloc: 42	OCCUON ABL		Pointe Indienne (FIIe LOUNGOU LOU L)		YOUNGA MABIALA Désiré	
			Bloc: 62			(POUKOUTA:BONGO Chekina Medga,U'MVANGSI Horeb.	
								MBIMI KE'NSINU Christ Moriah,LIVIT Gédéon P	
								<u> </u>	
Au-de	Au-dalà d'un dálai de deux (2) mois la compter de ce jour augune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art 26 de la loi. Edit à Pointe Noire le 25 NOVEMBE 2010								

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi Fait à Pointe-Noire, le 25 NOVEMBRE 2019

17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau Jean Lucien DIRA **FOOTBALL**

Le coronavirus chamboule les plans de la CAF

a Confédération africaine de football (CAF) a fini par céder et reporter à une date ultérieure les troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN 2021 prévus à la fin du mois de mars, en raison de la propagation du coronavirus (Covid-19). La décision est tombée vendredi dernier.

Ainsi les deux confrontations que devaient livrer les Diables-Rouges face à l'Eswatini, le 26 à Brazzaville et le 30 à Mbabané, sont renvoyées à plus tard. «Compte tenu des difficultés de déplacement de plus en plus grandes à travers le monde et consciente (du fait) que la plupart des joueurs qui composent nos sélections africaines évoluent hors du continent, la Caf estime que l'organisation des matchs éliminatoires de la CAN-2021 (3e et 4e journées) ne peut être assurée convenablement», explique la CAF dans un communiqué. Les confrontations des éliminatoires de la CAN féminine 2020 ainsi que celles des qualifications à la Coupe du monde des moins de 20 ans ont été eux aussi décalées

Pourtant, quelques jours seulement avant, l'instance continentale était réticente à un quelconque report. Elle ne voulait pas en entendre parler: «La CAF suit de très près l'évolution du coronavirus (Covid-19) à travers le monde et en particulier sur notre continent. Sur la base des rapports quotidiens



Congolais et Bissau-guinéens, ici aux prises ici en novembre dernier, doivent prendre leur mal en patience

de l'OMS, aucun pays africain jusqu'à ce jour n'a été déclaré à haut risque. Par conséquent, la CAF décide de maintenir la programmation de toutes ses compétitions.» Mais face à l'expansion à vitesse grand V de la pandémie de coronavirus, l'instance continentale du football est bien malgré elle, aujourd'hui, obligée de faire marche arrière.

L'influence de la FIFA

Peut-être qu'elle ne pouvait rien, la Fédération internationale de football (FIFA) ayant recommandé le report de tous les matchs des différentes sélections pour les mois de mars et avril, pour éviter le risque, que ce soient pour les joueurs ou pour le public. Il est vrai que cette instance a tenu à préciser que "la décision finale revient aux organisateurs des compétitions".

Calendrier bouleversé

En définitive, c'est tout le calendrier de la CAF qui est complètement bouleversé avec l'entrée du démon Covid-19 en Afrique. Déjà, son volte-face avec l'organisation de la prochaine CAN-2021 prévue initialement en juin-juillet puis avancée au mois de janvier, a soulevé de nombreuses critiques. En effet,

certains pays et la plupart des clubs européens déplorent l'idée de libérer leurs joueurs à cette période, afin de disputer la CAN pour une durée d'un mois en plein milieu de la saison.

La reprogrammation de la phase finale de la CAN s'est également répercutée sur les éliminatoires du Mondial 2022. Elles ne débuteront qu'après la fin des éliminatoires de la CAN-2021, qui devaient prendre fin le 31 août 2020. Désormais, l'Afrique est suspendue à la capacité du monde de venir à bout de la pandémie de coronavirus, afin que la vie et les compétitions reprennent leur cours normal.

Jean ZENGABIO

JUDO A POINTE-NOIRE

Vers la vulgarisation des nouvelles méthodes d'arbitrage

I se tiendra les 21 et 22 mars 2020 au dojo club Tchiapi, que dirige maître Pierre Makosso Tchiapi, un stage de restitution du séminaire international d'arbitrage et de coaching de Doha (Qatar) portant essentiellement sur les nouvelles techniques d'arbitrage intervenues au niveau de la Fédération internationale de judo (IFJ).

Ce stage sera animé par l'expert mondial Manguili Pinto, arbitre international, actuel président de la Fédération de judo de la République dé-mocratique du Congo (RDC), assisté de l'arbitre international maître Edgar Tsuni, tous deux présents à Doha où ce séminaire s'est tenu du 10 au 13 ianvier dernier. Sempai (vieux maîtres), nouveaux arbitres, athlètes et encadreurs des clubs des départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Lékoumou et la Bouenza sont conviés.

Pendant deux jours donc, les acteurs concernés par ce stage vont s'imprégner des nombreuses innovations intervenues au niveau de l'IFJ, notamment sur la notation des nage-waza (technique de projection) et en ne-waza (techniques au sol). A titre d'illustration, dans sa formule ancienne, le combat pouvait commencer par une attaque de poing ou de pied lancée de loin. Mais dans la forme sportive actuelle, l'ate-waza (technique de coups frappés) est un point délaissé. Au judo, le combat conventionnel ne commence qu'après la prise



Les acteurs du judo attendent fiévreusement le séminaire de restitution

du keikogi (vêtement d'entrainement) du partenaire.

Nombreux sont ceux qui ne le savent pas.

Pour la petite histoire le judo est un sport de souplesse (ju) souplesse crée par le Japonais Jigoro Kano dans les années 40.

Un homme peut être un génie, non un Dieu. Rien de ce qu'il fait n'est jamais parfait et définitif. Voilà pourquoi, il faut considérer l'art martial comme la recherche permanente d'une perfection jamais atteinte ni par les pratiquants actuels, ni même par les sempai. D'où l'organisation de ce stage de renforcement des capacités à leur intention. Le dojo club Tchiapi est sis

Le dojo club Tchiapi est sis avenue de l'Indépendance, n°443, dans le troisième arrondissement, Tié-Tié.

Ces choix ont été fait lors d'une

activité tenue en présence des

autorités sportives ponténégrines,

dont le directeur départemental

des sports, Joseph Biangou Ndin-

ga, qui n'a pas manqué d'encourager les athlètes. Ceux-ci sont

depuis plusieurs semaines dans

un rythme de préparation intense.

en raison du rang mondial qu'occupent les athlètes marocains

qu'affronteront Vouta Dony et

Equateur Denis NGUIMBI

KICK-BOXING

Préparatifs pour une place au soleil

a salle de sports du C.E.G. 3 glorieuses à Pointe-Noire a été, le dimanche 8 mars dernier, le lieu de sélection des athlètes qui participeront au prochain championnat d'Afrique prévu au Congue à une date pas encore conque

connue.
Cinq athlètes: Dony Vouta Voubrel,
Krishna Mouyabi, Bercy Mofoua,
Durel Tchicaya et Cesaire Emmanuel Nzobo ont été sélectionnés
respectivement pour les combats
professionnels avec ceinture dans
la catégorie -63,500 kg pour le premier, et dans celle des -71 kg pour
le second contre deux athlètes du
royaume du Maroc. Les trois deur
oyaume du Maroc. Les trois der
ceux de la République Démocratique du Congo (RDC) dans différentes catégories.

Au cours de ce championnat, le premier organisé au Congo, Dony Vouta, champion d'Afrique en titre chez les -63,500 kg, défendra sa ceinture remportée en juin dernier au Gabon. Krishna Mouyabi, quant à lui, ira à la conquête de son premier titre continental. À côté de ces cinq athlètes, les filles livreront des combats d'exhibition

Les combattants congolais en stage à Pointe-Noire

lors de la cérémonie d'ouverture des championnats d'Afrique par des kata. Mouyabi Krishna. Davy Dimitri MACKITA (Stagiaire)

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT DE LIGUE I

Rivalités pour éviter les barrages!

Les cinq prochaines journées sonneront le dénouement définitif du championnat national d'élite Ligue 1 saison 2019-2020. Le football congolais aura, alors officiellement, son champion. Ce sera, on n'en doute plus, l'AS Otohô qui a fait longtemps le vide autour de lui. Mais trois équipes sont mal en point pour éviter les barrages, tandis que deux autres ambitionnent le tabouret symbolique du dauphin du champion.

En effet, l'intérêt du championnat ne se situe plus que derrière le futur champion, où deux équipes se battent pour être deuxième: JST (41 points) et Diables-Noirs 42 points). Mais elles n'ont aucun espoir d'être africaines la saison prochaine, cette place ne donnant droit à rien cette année sur la scène continentale. Elles jouent tout juste pour l'honneur.

D'autres équipes, cependant, tentent sans espoir de fuir les barrages. Chaque jour qui passe les y condamne. C'est, entre autres, le cas de RCB, AS Cheminots et Nico-Nicoyé, qui se frayent leur chemin dans une forêt inextricable de difficultés. Cette perspective quintuple leur agressivité, face à des équipes plus aguerries qu'elles. Leurs prochaines sorties fixeront les férus de statistiques.

Quant au Tongo FC, la lanterne rouge, il faudra peut-être un séisme pour que soit différé son sort. Car la dernière équipe rétrogradera en division inférieure, à l'issue de ce championnat.

En attendant, dimanche 15 mars a débuté la vingt-deuxième journée. Les Diables-Noirs étaient à Massamba-Débat à 16h,

pour poursuivre leur série victorieuse. Ils y ont épinglé Patronage Sainte-Anne. S'emparant du ballon, Hardy Binguila (22e) a sonné la charge mettant fin au suspense. Ahmed Ouattara (87e) l'a imité en fin de partie: 2-0, pour Diables-Noirs. Un match arbitré par Omérine Yengo.

Sur ces entrefaites, le public a attendu comme on attend un bébé le match Etoile du Congo-CARA. Un "classico" sous les projecteurs, car il s'est disputé en nocturne. Il s'est conclu sur un score nul et vierge: 0-0. Le public est resté sur sa soif, les deux formations ayant vendangé plusieurs occasions de but. A Pointe-Noire, l'AS Che-

minots a fait une deuxième victime d'affilée en obligeant



Bersyl Obassi (AS Otohô)

les militaires d'Inter Club de ramper: 2-0! V.Club-Mokanda, de son côté, a fait mordre le gazon au Tongo FC (1-0) qui rechute après avoir glané sa première victoire en milieu de semaine

Au moment où nous mettions sous presse se disputaient les trois derniers matches: AS Otohô-Nico-Nicoyé (2-0) à Owando, AC Léopards-FC Kondzo (0-0) à Dolisie et, enfin, RCB-JST (3-0) à Brazzaville.

G.-S.M.

IMANE SERVICES

Société à Responsabilité limité Unipersonnelle Au capital de 1 000 000 F. CFA Siège social: 26, Avenue du Havre base industrielle Pointe-Noire, République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant décisions de l'associé unique, dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2019.

• Le siège social de la société a été transféré au numéro 26, Avenue du Havre (Immeuble UNICONGO), quartier Base industrielle, à Pointe-Noire; Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale au greffe du Tribunal de Commerce, sous le numéro 20 DA 195 du 09 mars 2020.

Mention modificative du 09/03/2020 numéro M2/20-300.

POUR AVIS

